



Commune de
ERNANTES



BULLETIN MUNICIPAL 2019

Le mot du Maire

Vernantaises, Vernantais,

En ce début d'année 2019, il m'est agréable de vous adresser tous mes meilleurs vœux : une bonne santé, du travail, le bonheur et la réussite dans vos projets.

L'envie de moderniser la commune est toujours aussi présente; votre conseil municipal a accompagné de nombreuses études en 2018. C'est grâce à leur soutien que j'ai pu avec mes adjoints concrétiser le projet phare du mandat : la réhabilitation du restaurant scolaire et la création d'un espace propre à la garderie périscolaire et le centre de loisirs sans hébergement. Cela n'a pas été un long fleuve tranquille, mais le résultat est unanimement salué et gageons qu'il le soit encore pour les trente prochaines années.



Nous avons également poursuivi l'entretien des routes : goudronnage des routes rurales et intérieures au bourg. Le champ de foire a été revêtu d'un enrobé et le parking route de Mouliherne bitumé. Des emplacements supplémentaires de stationnement ont été réalisés sur cette même route.

Dans un autre registre, l'acoustique dans la salle des fêtes est complètement revue après 20 ans de services.

En ce début d'année, d'autres chantiers vont voir le jour :

- L'ancienne gendarmerie (route de Vernoil) va devenir une maison associative après une profonde réhabilitation intérieure.
- Une extension de 30m² des locaux de rangement de la salle des fêtes (chaises et tables) lors du 1^{er} semestre.
- Les travaux de la maison de retraite (E.H.P.A.D.) ont débuté en juillet dernier.
- Le lotissement de la Dustrie, rue Flandres Dunkerque offre dès à présent sept terrains viabilisés à 35€ le m².

Comme vous pouvez le constater, les actions du conseil municipal et du C.C.A.S. visent à n'oublier personne, de nos jeunes écoliers à nos aînés.

Je souhaite remercier nos nombreuses associations qui contribuent au dynamisme de notre commune en offrant à toutes et à tous la possibilité de se retrouver dans des domaines variés, allant de la culture aux sports. Il est donc important que chacun s'investisse en apportant ses idées.

Je n'oublie pas nos commerçants, artisans, entrepreneurs, agriculteurs à qui je souhaite une bonne année 2019 pleine de réussite dans leurs projets.

Les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter le meilleur pour 2019 et vous invitent à la cérémonie des vœux le 12 janvier à 16h à la salle des fêtes où j'aurai l'occasion de vous parler plus longuement.

Meilleurs Vœux 2019

Etienne MOREAU

SOMMAIRE

P. 3 Actualités Commissions

P. 14 Jeunesse/Culture

P. 31 État-Civil

P. 8 Intercommunalité

P. 20 Associations

P. 32 Infos Pratiques

P. 12 Sécurité

P. 30 Calendrier des manifestations

ÉQUIPE COMMUNALE

DU CHANGEMENT DANS LE PERSONNEL MUNICIPAL

Mme Marie-Laure FREMONT et Mr Thierry QUENTIN ont souhaité voguer vers de nouveaux horizons professionnels. Nous tenons à les remercier pour le travail effectué tout au long de ces nombreuses années passées au sein de la mairie. Nous leur souhaitons réussite et épanouissement.

A cet effet, nous souhaitons la bienvenue à Mme Alix GUILBAUD qui rejoint l'équipe en ce début d'année, en tant que secrétaire de mairie.

Tourangelle d'adoption, après avoir exercé ses fonctions au sein de l'administration générale d'une collectivité en Indre-et-Loire, elle souhaite désormais apporter son expérience et son écoute auprès de la municipalité et de la population.

Nous profitons également de ce bulletin municipal pour vous présenter Mr Christian COURAIS embauché suite au départ en retraite de Mr Gilles LORIEUX en tant que stagiaire au sein du Syndicat Intercommunal de l'Est Anjou (S.I.E.A).



GUILBAUD Alix



COURAIS Christian

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Incontournable moment de détente, samedi 17 Novembre, à la salle des fêtes de la Fligotière, en présence du maire Etienne Moreau, des adjoints, des conseillers et des membres du C.C.A.S., s'est déroulé notre habituel repas des aînés (plus de 70 ans). Cette année le thème retenu était celui du Périgord, avec un délicieux repas concocté par notre restaurant : « Le Pélican ». Les convives ont pu profiter d'une animation grâce à la présence de Jacques CHARBONNIER qui, avec son accordéon, sa batterie et ses belles histoires a réjoui l'assemblée. Ce temps convivial, joyeux, toujours très riche en rencontre et en échange a rassemblé plus de 150 convives.



Nos anciens constituent une grande richesse et sont le symbole de la mémoire collective, de la transmission d'un savoir, d'une expérience et ils méritent toute notre attention. Merci à eux !

Un grand merci aux bénévoles.

Notez la prochaine date retenue le :

Samedi 16 Novembre 2019



FAITES UN ESSAI SANS ENGAGEMENT

(une semaine, un mois...)

PORTAGE DE REPAS



(Sur simple appel, commandez des repas cuisinés, équilibrés et de régime)

PARTENAIRES : Les C.C.A.S. de Vernoil, Vernantes et Courléon s'associent pour vous proposer au-delà d'une simple prestation de portage de repas, une démarche d'écoute et d'échanges.

RENSEIGNEMENTS OU INSCRIPTION :

Aux Tamaris, rue Chambardelière, à Vernoil.

Tél : 02 41 51 54 17 - Accueil du lundi au vendredi de 10h à 17h ou sur rdv.

Mise en place du service possible en 48h.

Pour quel public ? Toutes personnes de + de 60 ans, ou sortie d'hospitalisation, ou personnes handicapées...

Tarif : tarif unique de 8€45.

Description des plateaux repas : Les repas sont confectionnés dans les cuisines (fabrication « maison ») de la résidence autonomie de Vernoil « les Tamaris ».

Composition : une entrée, un plat chaud comprenant viande ou poisson et accompagnement, un fromage, un dessert, et pour le soir un potage ou une entrée et un dessert (ou pain tranché).

Possibilité d'avoir des menus spéciaux (diabétique, mixé, sans sel, sans poisson, sans porc...). Le bénéficiaire s'engage à prendre au minimum 3 repas par semaine.

Planning des livraisons : Livraison tous les jours sauf les dimanches et jours fériés. Horaires: de 14h30 à 16h30. Livraison du repas pour le lendemain midi. Le samedi les plateaux sont livrés pour les repas du dimanche midi et du lundi midi (même logique les jours fériés : livraison la veille).

ÉCONOMIE

BROCANTE LE CHINEUR UN NOUVEAU SOUFFLE



Sandrine Ruault a réouvert le Chineur qui était fermé depuis août 2015. Aidée de son conjoint Gérard Arnault, le rideau est de nouveau levé depuis le 7 avril 2018.

Situé au 46 route de Vernoil à Vernantes, ce sont 350 mètres carrés qui ont été réaménagés avec l'objectif d'augmenter la surface. Sandrine est en partenariat avec la brocante de Beaufort-en-Anjou et continue de proposer comme par le passé de l'antiquité, bibelots, vaisselles, électroménager, meubles modernes, outillages, livres, vinyles, etc.

Le Chineur vous propose les services suivants : débarras de la cave au grenier particulier ou professionnel, dépôt vente, achats.

Nous nous déplaçons sur un rayon de 100 km, les devis sont gratuits.

Contact :

**06 48 55 44 26 ou 06 41 54 12 48
ou mail : lechineurvernantes@gmail.com**



COMMISSION BÂTIMENTS

Cette année encore, de nombreuses restaurations ou améliorations ont été effectuées durant l'année 2018 :

- Fin des travaux de la réhabilitation du restaurant scolaire et la création d'un espace propre à la garderie périscolaire et le centre de loisirs sans hébergement.
- Début des travaux d'agrandissement de la maison de retraite (E.H.P.A.D).



COMMISSION ÉCLAIRAGE PUBLIC & VOIRIE

Cette année, les travaux de réfection des chaussées n'ont pas été subventionnés par L'Agglo Saumur Val de Loire, la commune assumant donc 100% des dépenses.

Le projet 2018 était la réalisation du goudronnage du Champ de Foire en « enrobé à chaud » avec la pose d'un séparateur à hydrocarbure pour la récupération et le traitement des eaux usées.

Ces travaux sont financés en investissement.

Comme chaque année, de l'entretien (gravillonnage) a aussi été réalisé sur :

- La route de la Vrillière sur 400 m.
- La route du Doreur sur 550 m.
- Sur le parking en face du restaurant scolaire route de Mouliherne.



COMMISSION CULTURELLE

CHASSE AUX ŒUFS

Dimanche 1^{er} avril s'est déroulée la troisième édition de la chasse aux œufs.

Près de 120 enfants âgés de 3 à 11 ans de Vernantes et Vernuil-le-Fourrier ont pris d'assaut les bois du château de Jalesnes pour une partie de chasse à l'œuf durant laquelle les parents se sont également pris au jeu. Nous tenons à remercier d'ailleurs une nouvelle fois les propriétaires du château de nous avoir accueillis dans ce magnifique cadre. Une fois les œufs factices trouvés, les enfants ont pu les échanger contre les chocolats confectionnés par les chocolatiers confiseurs Berthe et Perrin de Vernuil-le-Fourrier. Chacun pouvait ensuite se restaurer gratuitement autour d'un jus de fruits, brioche, chocolat chaud ou café pour les parents.

La commission culture remercie tous les acteurs, bénévoles et commerçants qui ont contribué au bonheur de nos chasseurs en herbe.

Cette manifestation sera reconduite le dimanche 21 avril 2019



4^{ème} EXPOSITION ARTISTIQUE « CLIC CLAC CROQUE & ART »



Pour cette 4^{ème} édition, la commission culture de Vernantes et le comité des fêtes de Vernuil se sont associés afin de mettre en valeur les artistes des deux communes et alentours. Ainsi, le public a pu admirer les œuvres des élèves d'Emmanuelle Cérélis, peintre et professeur dans le cadre de l'association Palette en Cool'Heure à Vernuil mais aussi de Mme Arrault. En quittant

le vide-grenier qui avait lieu en parallèle, cette exposition itinérante se poursuivait à la mairie-église de Vernantes où une petite dizaine d'artistes d'horizons divers sont venus chaleureusement proposer leurs œuvres.

L'écriture était représentée par M. Anthony Bussonais, avec son nouvel ouvrage Chasse 160618, la photographie, par les membres du club photo de Vernantes ainsi qu'une nouvelle venue, Mme Adeline Rousseau qui, par ses photographies noir & blanc, a magnifiquement mis en avant le savoir-faire de son père anciennement cordonnier à Saumur. Pour la peinture, une très belle représentation du clown de Bernard Buffet, réalisée par M. Philippe Lechat, artiste malheureusement trop vite parti a constitué un hommage émouvant à son talent. Franck, Eric et Nathanaëlle du foyer Les Logis du Bois ont fait partager avec joie leurs travaux artistiques ainsi que M. Sébastien Lebouc qui a mis en avant tout son univers avec une trentaine d'œuvres très inspirées. Le dessin avait lui aussi sa place avec M. Jean-Yves Feunteun et la nouvelle venue Mme Sylviane Le Jolly, qui a partagé la douceur de son crayonné autour de l'ancrage énergétique. Enfin, les sculptures en matériaux de récupération de M. Daniel Bretge, à l'imagination foisonnante, n'ont également laissé personne indifférent. Si la fréquentation a été moindre par rapport aux précédentes éditions, peut-être en raison de la météo, la bonne humeur des artistes, le partage, l'échange ont été au cœur de cette 4^{ème} édition et en font tout autant sa réussite !

La commission culture tient à remercier les artistes, le comité des fêtes de Vernuil, le personnel communal, les communes environnantes pour le prêt de grilles et les bénévoles ayant contribué à la tenue de la manifestation.

Elle vous donne rendez-vous pour la 5^{ème} édition, **le dimanche 22 septembre 2019**



4^{ème} SOIRÉE D'ÉTÉ

La 4^{ème} édition de la soirée d'été à Vernantes a rencontré un nouveau succès avec près de 300 personnes venues profiter des animations et de la musique.

Le temps était de la partie et les enfants ont ainsi pu profiter des structures gonflables. Les familles ont pu aussi se retrouver autour de jeux en bois d'antan, permettant un partage intergénérationnel. Entre pique-nique, plateaux repas, boissons du Riton Bar et fouées de La Fourlotte, l'ambiance était de mise avec les déambulations du groupe Ambiance Guinguette et en mode Pop Rock avec le groupe Fer play. Chacun aura pu se déhancher à son rythme dans cette douce chaleur d'été, avec en prime le feu d'artifice tiré plus tôt pour des raisons d'organisation.

La Commission Culture tient à remercier le public venu nombreux, les commerçants présents, les bénévoles du conseil ainsi que les employés communaux venus prêter main forte pour que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions.

Prochaine édition : **le samedi 20 juillet 2019**



Actualités Commissions

COMMISSION COMMUNICATION

Le site internet de la commune www.vernantes.fr s'enrichit au fil du temps.

La commission vous informe qu'elle se tient à votre disposition pour aider les entrepreneurs, les écoles et les associations à créer et animer leur espace dédié sur le site internet de Vernantes.

Des codes personnels vous sont attribués afin d'informer sur son/ses activité(s). Chacun devient ainsi acteur de sa commune.

N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des difficultés, nous avons déjà organisé des sessions à cet effet.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2019 !

COMMISSION CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Maire :
Leelou Rénier

Les élèves de CM1 et CM2 de l'école publique Eugène-Livet et l'école privée Notre-Dame ont élu leur conseil municipal des jeunes, vendredi 28 septembre dans la mairie-église de Vernantes, en présence de plusieurs conseillers.

Sur les 57 inscrits, 51 ont participé à ce vote pour nommer 11 conseillers qui siégeront pendant une année. Après avoir pris connaissance des programmes des candidats, (11 d'Eugène-Livet et 8 de Notre-Dame), un 1er tour de scrutin, où chacun des votants devait choisir 2 noms parmi les 19 candidats, a permis de sélectionner 9 élèves du public et 8 du privé.

Lors du second tour, les 11 conseillers ont été élus suivant la règle de la proportionnelle basée sur l'effectif total (toutes classes confondues) de chaque école.

Le nouveau conseil des jeunes s'est ensuite réuni pour élire le maire et les 3 conseillers avec alternance des écoles selon les années. Pour 2018, le maire et le 2^{ème} adjoint sont des élèves issus de l'école Notre-Dame, le 1^{er} et le 3^{ème} adjoint étant de l'école Eugène-Livet. Cet ordre sera inversé l'an prochain.

Le dépouillement a rendu son verdict en nommant **Leelou Rénier** élève de CM2, maire de ce nouveau conseil des jeunes.

Etienne Moreau, maire de Vernantes s'est adressé au nouveau conseil : *"être élu, au conseil municipal des jeunes, comme à celui des adultes, est un engagement. J'espère que parmi vous, certains poursuivront cet engagement plus tard"*.



1^{ère} Adjoint :
Lily-Jade Douaire



2^e Adjoint :
Matilde Bruneau



3^e Adjoint :
Mary-Lou Gauthier

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS :

Leelou Rénier (maire), **Lily-Jade Douaire** (1^{ère} adjointe), **Matilde Bruneau** (2^{ème} adjointe), **Mary-Lou Gauthier** (3^{ème} adjointe), les conseillers : **Doriane Bouffelière**, **Yulann Bussonnais**, **Luis Engloo**, **Arthur Monfort**, **Manon Ouvrard**, **Chloë Rouault**, **Raphael Wolf**.



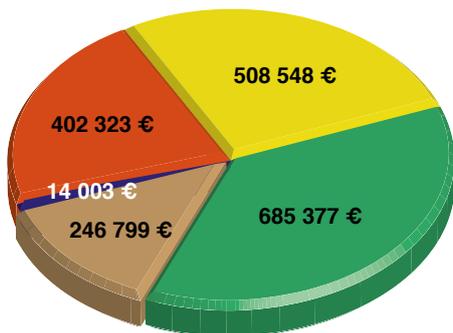
Les conseillers : Doriane Bouffelière, Yulann Bussonnais, Luis Engloo, Arthur Monfort, Manon Ouvrard, Chloë Rouault, Raphael Wolf..

LE COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2018

Chiffres arrêtés au 15 décembre 2018



Recettes de fonctionnement

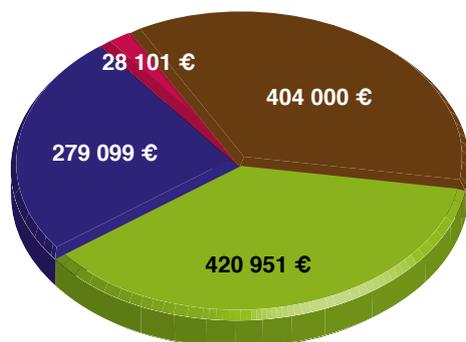


- Dotations diverses (Dotations Générales de Fonctionnement, participations de l'Etat)
- Impôts et Taxes (Impôts locaux, taxes diverses)
- Produits des services et de gestion courante (Loyers, concessions cimetièrre, services facturés aux usagers)
- Excédents reportés
- Remboursements divers (Indemnités assurances et Sécurité Sociale)

TOTAL DES RECETTES

1 857 050 €

Dépenses de fonctionnement



- Charges de personnels (salaires, cotisations sociales)
- Charges à caractère général (Entretien des bâtiments et matériels, énergies, assurances, ordures ménagères)
- Participations extérieures (Aide sociale, subventions, contribution aux organismes de regroupement, indemnités élus)
- Intérêts des divers emprunts

TOTAL DES DÉPENSES

1 132 151 €

HARMONIE DE VERNOIL-LE-FOURRIER



Répétition le vendredi de 20h30 à 22h30 salle du Prieuré Vernoil

Une pincée d' **H**umour

Un zeste d' **A**mbiance

Des kilos de **R**igolade

De la **M**usique à volonté

Mixer le tout dans un **O**rchestre

Saupoudrer de **N**otes épicées

Le tout sur une **I**nterprétation à la carte

Voilà la recette pour un **E**nsemble harmonieux

Venez déguster et partager avec nous

L'association peut aider toute personne qui veut reprendre la musique.
Pour nous rencontrer, vous pouvez assister à nos répétitions.



SI CETTE RECETTE VOUS INTÉRESSE

Contact au 02 41 51 58 26

ou mail : harmonie.vernoil@gmail.com

**VOUS POUVEZ SUIVRE NOTRE
ACTIVITÉ SUR NOTRE SITE INTERNET**
<http://club.quomodo.com/musique-vernoil/>

2 juin 2019
Balade agri-culturelle

**RANDO
FERME**

ALLONNES
9h - 18h

GRATUIT

LES LUNDIS DU JAZZ

ORGANISÉ PAR SAUMUR VAL DE LOIRE AGGLOMÉRATION

Le groupe Niglo Swing formé de cinq musiciens embrassant différents styles du Jazz, du Blues au Western Swing et au Jazz New Orleans, se consacrant également à l'univers musical de Django Reinhardt et de Stéphane Grappelli sont venus redonner sa place au Jazz.



À l'image du Quintette du Hot Club de France, autour de ces deux figures où s'épanouissaient Louis Vola, Joseph Reinhardt (le frère de Django) et Roger Chaput, Niglo Swing reprend le flambeau et travaille une musique mêlant jazz et style manouche des années 30-40.

Le Jazz, celui qui rassemble et touche toutes les générations, sous mille formes exigeantes a donc pris toute sa place à Vernantes le lundi 28 mai 2018. Avec l'esprit d'être le plus proche possible du public, sur l'ensemble du territoire, l'agglomération était à l'origine de cette initiative qui a séduit le public présent.

Un vrai régal !



LE PETIT ILLUSTRÉ DU VAL D'AUTHION

Septembre 2018

LE VAL D'AUTHION, UNE HISTOIRE D'EAU QUI EN RÉUNIT PLUS D'UN !

ON N'OUBLIE PAS ! Le val d'Authion est une zone submersible, où les eaux de la Loire et de l'Authion s'établissent à l'occasion en période de crue avant les travaux d'aménagement et d'assainissement du val, entrepris dès le Moyen-Âge.

En effet, une grande partie du val est en réalité l'ancien lit de la Loire qui a été renoué. Ces terres sont en moyenne 3 m plus élevées que le lit actuel du fleuve, et de faible pente, où l'eau s'écoule lentement.



DES OUVRAGES POUR DES HOMMES ! Ce sont les divers ouvrages hydrauliques, qui bien gérés et bien entretenus, permettent à des milliers de riverains de vivre dans le val d'Authion en limitant les risques d'inondation et à l'économie locale de se développer.



QUESTIONS SUR TOUT ÇA... Est-ce que tout le monde y trouve son compte aujourd'hui ? Est-ce sans faille ? Bien sûr que non. Si l'aménagement du val est propice aux hommes, les milieux naturels en subissent forcément les conséquences. En effet, la maîtrise des écoulements par le jeu des ouvrages hydrauliques induit une standardisation des ouïères (la rivière canalisée n'est plus réduite qu'à une succession de tronçons plus ou moins profonds, délimités par des clapets).

Depuis le 23 octobre 2000, la Directive Cadre sur l'Eau impose une stratégie de gestion et de protection des eaux de surfaces et souterraines à l'échelle de tout grand bassin hydrographique européen. Dans ce cadre, à l'échelle locale, un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) a été écrit pour le bassin de l'Authion. Cet outil de gestion est le fruit d'un travail concerté et collectif de la Commission Locale de l'Eau. Aujourd'hui, sa mise en oeuvre commence sur le territoire, jusqu'à sa prochaine révision.

AUJOURD'HUI QUI GÈRE LA RESSOURCE EAU ET LES OUVRAGES HYDRAULIQUES ? Sur le bassin de l'Authion, différentes structures sont en étroite relation pour gérer de façon durable et réfléchie la ressource eau. Chacune avec des compétences bien déterminées : l'Entente Interdépartementale, le SMBAA (Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents), la Commission Locale de l'Eau.

L'Eau. Point sur le fonctionnement et le qui fait quoi...

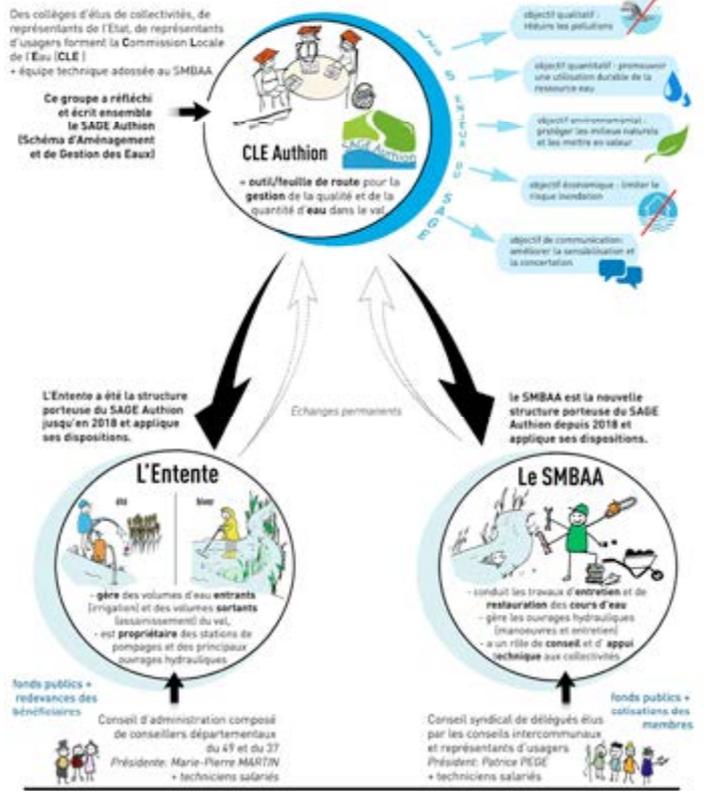
* Histoire regroupant élus, représentants de l'Etat et représentants d'usagers.

RENCONTRE AVEC LES DIFFÉRENTS GESTIONNAIRES DE L'EAU SUR LE VAL D'AUTHION...

La Directive Cadre Européenne sur l'eau consiste à prévenir et réduire la pollution de l'eau, promouvoir son utilisation durable, protéger l'environnement, améliorer l'état des écosystèmes aquatiques et atténuer les effets des inondations et des sécheresses sur les bassins hydrographiques. La législation impose une réflexion et une mise en application des décisions à un niveau plus local.

SMBAA, ENTENTE, CLE... IL Y A DE QUI S'Y PERDRE POUR LES NON INITIÉS !

Chacune de ces entités intervient à différents niveaux de façon complémentaire dans la gestion du bassin versant de l'Authion.



LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET D'ADAPTATION DES LOGEMENTS À LA PERTE D'AUTONOMIE

Vous souhaitez améliorer le confort de vie dans votre logement et vous posez des questions

- Quel chauffage pour mon logement ?
- Comment bien isoler mon pavillon ?
- Comment adapter mon logement pour y vivre plus longtemps ...
- Ai-je droit à des aides financières ? ...



Le Programme d'intérêt général (PIG) de « lutte contre la précarité énergétique et d'adaptation des logements à la perte d'autonomie » mis en place par le Département de Maine-et-Loire peut peut-être répondre à vos questions.

Ouvert aux habitants de l'Agglomération, ce dispositif mobilise des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) attribuées sous certaines conditions (revenus, logement de + de 15 ans, être propriétaire de son logement,...).

Pour vérifier votre éligibilité, vous pouvez prendre contact avec le Service Habitat du Département de Maine-et Loire, délégataire des aides de l'ANAH **au 02 41 18 80 79** ou à **cellulehabitat@maine-et-loire.fr**

En complément de cette subvention principale, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire apporte également un soutien financier aux projets de travaux sous réserve d'éligibilité aux aides ANAH.



Pour tout complément d'information, le Pôle Habitat de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire répond à vos questions :

02 41 40 45 56

**A compter du 1^{er} janvier 2019,
vous pourrez déposer tous vos emballages dans le bac jaune du tri sélectif.**

LA NOUVEAUTÉ :

**tous les emballages plastiques
sont maintenant recyclés et valorisés.**

Depuis 1979, le SMICTOM de la Vallée de l'Authion vous offre un service de qualité pour la gestion de vos déchets et s'engage à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers.

En 2008, la conteneurisation de la collecte en porte-à-porte et la redevance incitative ont permis de diminuer de 56% les déchets d'ordures ménagères et, parallèlement, d'augmenter le recyclage des emballages de près de 12 kg/hab./an.

Ces résultats étaient encourageants, il fallait poursuivre la progression.

Ainsi en 2017, grâce aux actions de prévention, seulement 112.1 kg/hab./an d'ordures ménagères ont été collectées.

Mais il reste en moyenne 26 kg/hab./an de matières recyclables dans celles-ci : 19 kg/hab./an pourraient déjà être triés dans le bac jaune mais ne le sont pas et 7 kg/hab./an sont constitués de pots et barquettes plastiques jusque-là non acceptés au tri.

Aussi, pour améliorer les performances de tri et de recyclage et pour simplifier le tri pour les habitants, le SMICTOM de la Vallée de l'Authion étend les consignes de tri :

**AU 1^{ER} JANVIER 2019,
tous les emballages se trient dans le bac jaune.**

Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles, flacons et films de suremballages en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler, moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé...

Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus,

il suffit de trier plus d'emballages !

Qui est concerné ?

Il faudra attendre 2022 avant que toutes les communes françaises recyclent tous les emballages. Vos proches qui habitent dans des communes voisines ne sont peut-être pas encore concernés. Ils le seront bientôt, mais en attendant, ne soyez pas étonnés si les consignes diffèrent chez eux. Sur le territoire collecté par le SMICTOM de la Vallée de l'Authion, c'est dès 2019.

Et en pratique ?

Les nouvelles consignes de tri dans la commune l'emportent sur toutes les autres consignes (même celles présentes sur les emballages).

Pour vous aider, reportez-vous aux consignes de tri de votre guide du tri, aux sites www.smictomauthion.fr ou www.consignesdetri.fr.

- 1 C'est un emballage ?
Dans le bac de tri !**
Attention : seuls les emballages se trient,
pas les objets ou la vaisselle.
- 2 Inutile de le laver,
il suffit de bien le vider.**
- 3 Déposez vos emballages
en vrac dans le bac.**

A recycler :

Dans le bac jaune « emballages » : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires **et tous les emballages en plastique, sans exception !** Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Désormais, plus de doute : **tous les emballages se trient !**

À RECYCLER
EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, PAPIER-CARTON

PAPIERS, EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

NOUVEAU
TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

EMBALLAGES EN MÉTAL

LE S.I.V.U. LOIRE LONGUÉ

Pour faire suite à la disparition de la Communauté de Communes Loire-Longué, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.) Loire-Longué a vu le jour au 1^{er} janvier 2017. L'objectif est de maintenir un service de proximité, et répondre aux mieux aux attentes des familles du territoire en matière d'accueil des plus petits en crèche et des plus grands en centre de loisirs.

Le S.I.V.U. Loire Longué regroupe, au 1^{er} janvier 2018, les communes de Blou, Courléon, La Landes Chasles, Longué-Jumelles, Mouliherne, Saint-Clément-des-Levées, Saint-Philbert-du-Peuple, Vernantes et Vernueil-Le-Fourrier.

Pour pouvoir prétendre aux services du S.I.V.U., les familles doivent habiter sur le territoire du Syndicat ou payer une majoration (10% sur le prix horaire pour les crèches et 3 € par jour pour l'accueil de loisirs de Longué).

Les bureaux administratifs se situent 1, Place du Général Leclerc à Longué-Jumelles et sont joignables par mail à l'adresse sivu-aline@loire-longue.fr ou au 02 41 03 39 93. Les horaires d'ouverture sont le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 et le mercredi de 9 à 12h.



LE S.I.V.U. LOIRE LONGUÉ GÈRE :

DEUX MICRO-CRÈCHES (20 PLACES) : pour les enfants de 10 semaines à 4 ans

Les P'tits Marinières

« Les Voies » 49350 Saint-Clément-des-Levées
Tél : 02 41 50 39 19 - mail : micro-creche-stclement@orange.fr

La Maison des Lutins

55, rue de Vernueil 49390 Vernantes
Tél : 02 41 52 56 57 - mail : micro-creche-vernantes@orange.fr

Ces structures sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et sont fermées les 3 premières semaines d'août, 1 semaine à Noël et tous les jours fériés.

Un contrat mentionnant les jours et horaires d'accueil de l'enfant doit être signé avec la famille.

La tarification est basée sur le revenu et la composition de la famille. Par exemple un foyer ayant deux enfants qui déclare 30 000 € de revenus annuels payera 1 € par heure de garde. Le tarif comprend les repas, les couches et les activités pédagogiques.



UN MULTI-ACCUEIL : pour les enfants de 10 semaines à 4 ans 2 modes d'accueil : Accueil régulier, Accueil occasionnel

« Maison de la Petite Enfance »

1, rue de la Guiberderie 49160 Longué-Jumelles
Tél : 02 41 52 75 52 - mail : multiacceuilloirelongue@orange.fr

Cette structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et fermée les 3 premières semaines d'août, 1 semaine à Noël et tous les jours fériés



Un contrat mentionnant les jours et horaires d'accueil de l'enfant doit être signé avec la famille pour l'accueil régulier. En revanche, l'accueil occasionnel se fait sur réservation une quinzaine de jours avant en fonction des places disponibles.

La tarification est basée sur le revenu et la composition de la famille. Par exemple un foyer ayant deux enfants qui déclare 30 000 € de revenus annuels payera 1,25 € par heure de garde. Le tarif comprend les repas, les couches et les activités pédagogiques.

Le projet pédagogique écrit par les professionnelles de ces 3 structures est axé sur le respect du rythme de chaque enfant et favorise son autonomie.

Diverses activités sont proposées :

- Intervention d'une conteuse
- Intervention musicale
- Venue d'une psychomotricienne
- Passerelle entre la crèche et l'école pour favoriser l'entrée en douceur
- Sortie à la bibliothèque pour la crèche de Saint-Clément-des-Levées
- Sortie à la boulangerie pour les deux micro-crèches de Vernantes et Saint-Clément-des-Levées des Levées.

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (R.A.M.)



○ **Contact : Marjolaine Coutant**
1, rue de la Guiberderie 49160 Longué-Jumelles
Tél : 02 41 50 40 23 ou 06 77 73 91 07
mail : ramloirelongue@wanadoo.fr

Pour les parents il informe :
- Sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants existants sur le territoire.
- Sur les démarches administratives liées à l'emploi d'un assistant maternel agréé.

Pour les assistants maternels et les gardes à domicile :
- il renseigne les assistants maternels et les candidats à l'agrément sur le métier, les droits, les modalités de l'agrément.
- Il propose des matinées rencontres, des réunions d'échange sur les pratiques professionnelles, etc.

Horaires du service :

Matinées rencontres, de 9h30 à 12h

Uniquement pour les assistants maternels : Mardi à Vernantes et jeudi à Longué.
Ouvertes aux parents avec leurs enfants : Tous les vendredis du mois à Longué.

Permanences téléphoniques et RDV

- Le lundi de 9h à 12h,
- Le mardi de 14h à 17h30,
- Le jeudi de 14h à 19h,
- Le vendredi de 14h à 16h30.

DEUX ACCUEILS DE LOISIRS : pour les enfants de 3 à 12 ans

○ « Carabistouille »

Directrice Mme Bonnier
Rue des Garandeaux,
49160 Longué-Jumelles
Tél : 02 41 38 67 23
ou 06 73 52 11 39
al.longuelesrosiers@famillesrurales49.org

Horaires : 9h à 17h

Garderie : 7h à 9h et 17h15 à 18h30

Ouvert tous les mercredis de l'année scolaire et les vacances scolaires à l'exception de celles de Noël.



○ « Les Petites Souris »

Directrice Mme Bertrand
Mairie, 49390 Vernantes
Tél : 02 41 38 67 23
ou 06 42 15 61 07
al.vernantes@famillesrurales49.org

Horaires : 9h à 17h

Garderie : 7h15 à 9h et 17h à 18h45

Ouvert tous les mercredis de l'année scolaire, les vacances scolaires et 1 semaine lors des vacances de Noël.



CYBER CENTRE

Le cyber centre est ouvert de 15h30 à 18h les mercredis.

Mme Estelle CHASEIX est présente durant ce créneau pour vous apporter son expérience et son aide pour vous permettre d'apprendre et de progresser en informatique.

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE

QUI APPELER ? DANS QUEL CAS ?

➤ Urgence de secours aux personnes, sapeurs pompiers **18**

- incendies
- accidents de la route
- accidents domestiques
- explosions, dégagement de gaz ou de vapeurs toxiques
- personnes en péril, noyades, inondations

➤ Urgence médicale, SAMU **15**

- détresses
- grandes urgences médicales à domicile
- blessés par accident
- malaises dans un lieu public
- accidents du travail

➤ Urgence sécuritaire, police nationale ou gendarmerie nationale **17**

- accidents de la route
- troubles à l'ordre public
- infractions pénales

➤ Numéro d'urgence (norme européenne) **112**

Le 112 est le numéro pour les appels d'urgence en Europe (UE). Il a été mis en place pour les téléphones portables et les opérateurs voix sur IP comme la téléphonie sur ligne ADSL. Le 112 est également utilisable depuis les postes fixes. Un téléphone mobile peut être utilisé pour joindre le 112 sans avoir préalablement entré le code PIN et même si le téléphone n'est pas équipé d'une carte SIM.

EN FRANCE, LE 112 REDIRIGE SUR LES NUMÉROS 15, 17, 18, 115 ET 119

GENDARMERIE

L'année 2018 aura vu le départ de la Gendarme adjointe volontaire Pauline PONTONNIER pour l'école des sous officiers de la gendarmerie à CHATEAULIN (29). Elle est remplacée depuis le 17 septembre par le Gendarme adjoint volontaire Antonin LE MEUR qui nous vient du Peloton de Surveillance et d'Intervention de LA FLECHE (72).



PARTICIPATION CITOYENNE

L'année 2018 aura été l'année de la mise en place au niveau de la commune de VERNANTES du dispositif de PARTICIPATION CITOYENNE.

Ce dispositif a pour but de mettre en avant la participation active des citoyens d'une commune en matière de vigilance en renforçant le lien entre la population et les institutions notamment le Maire et la gendarmerie. Concrètement, il s'agit de disposer dans la commune de "référents citoyens" qui, sensibilisés aux problèmes de sécurité, seront des interlocuteurs privilégiés.

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce

dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Il s'agit de renforcer la vigilance et, sur signalement, provoquer l'intervention de la gendarmerie.

Pour autant, ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie. Il s'agit simplement de faire appel au bon sens citoyen, à être attentif, sans zèle particulier : **Veiller et non Surveiller.** La gendarmerie veille à ce que l'engagement

citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

Parce que la **sécurité est l'affaire de tous**, nous espérons que ce dispositif permettra à chacun de se sentir acteur de sa propre sécurité et de faire reculer la délinquance, notamment la délinquance d'appropriation.

Adjudant Frédéric GUÉHO

Commandant la brigade de gendarmerie de VERNANTES

BRIGADE DE GENDARMERIE

22 rue de Longué - 49390 VERNANTES

Tél : 02 41 51 50 06 OU 17

Ouverte le lundi de 14 h à 18 h, le mercredi de 8 h à 12 h et le samedi de 14 h à 18 h.

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MAINE-ET-LOIRE

DEVENIR SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE

Les engagements ont lieu le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet de chaque année.

La première démarche consiste à rencontrer le chef du centre de secours le plus proche de son domicile. Suite à ce premier contact, une fiche de candidature est transmise au service départemental d'incendie et de secours. Une journée d'évaluation (tests physiques et exercices écrits) précède la remise du dossier de recrutement. Lorsque le dossier est complet, le candidat est convoqué à une visite médicale d'aptitude. Démarre ensuite la formation initiale pour être rapidement opérationnel.

Tout sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation adaptée aux missions exercées dans son centre de secours.

Cette formation comprend 3 modules de 10 jours qui peuvent s'étaler sur 3 ans.

Elle peut se faire en semaines bloquées ou sur des week-ends.

Ensuite, une formation de perfectionnement est suivie tout au long de la carrière. Elle est aussi l'occasion de se spécialiser dans divers domaines (conduite, feux de forêts, etc...).

RECRUTEMENT :

2018 aura vu le recrutement de 2 nouveaux Sapeurs Pompiers au centre Est Anjou :

- Pascal Marandeu (ancien Pompier professionnel)
- Peter Bucher

Bravo à eux pour leur volonté de s'engager au service des autres.

DÉPART :

Admission à l'honorariat au grade de Capitaine honoraire du Lieutenant Eric Frémont après 30 ans de service dont 20 ans à la fonction de chef de centre.

INTERVENTIONS 2018 :

- Secours à personnes..... 175
- Accidents sur la voie publique..... 23
- Incendies 26
- Opérations diverses 32
- Soit un total provisoire au 31 octobre de 256 interventions. Pour mémoire nous avons clôturé 2017 avec 350 sorties.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

« La fonction essentielle d'une bibliothèque est de favoriser la découverte de livres dont le lecteur ne soupçonnait pas l'existence et qui s'avèrent d'une importance capitale pour lui. » **Umberto ECO**

Qui peut mieux qu'un écrivain exprimer la motivation des bénévoles qui s'investissent pour que la bibliothèque de Vernantes soit accueillante, accessible à tous... et permette à chacun de trouver les livres qui le touchent.

- Nous avons réussi à assurer les 8 h d'ouverture hebdomadaires même pendant les mois de juillet et août. Durant ces heures de permanence en 2017, nous avons réalisé 2 020 accueils de familles.
- Le nombre d'inscrits actifs reste constant, 293 en 2017 (67 nouveaux lecteurs), pour un nombre de prêts en légère augmentation (11 794 emprunts en 2017, 11 755 en 2016)
- Près de 80 % de ces lecteurs habitent la commune de Vernantes, 16 % viennent de Vernoi et Mouliherne, 4% de Courléon, Saint-Philbert-du-Peuple, Parçay-les-Pins et Blou.

Les adultes représentent 56 % des inscrits, les "0/14 ans" 44 %.



QUE PEUT-ON TROUVER DANS NOTRE BIBLIOTHÈQUE ?

Des livres seulement !

Parmi les **4 528** ouvrages qui peuvent être empruntés : **460** viennent du BiblioPôle et sont renouvelés deux fois par an (lors du passage du bibliobus en juin et en décembre), 170 sont anglophones, essentiellement des romans policiers.

L'espace ne permet guère l'hébergement d'un plus grand nombre de volumes, c'est pourquoi de nombreux romans adultes sont retirés et remplacés très régulièrement par des nouveautés ! La subvention communale pour l'achat des livres est de 1€ par habitant et par an. Elle nous permet d'acquérir les dernières sorties littéraires et de renouveler albums et documentaires jeunesse qui sortent beaucoup et donc s'abîment plus vite !

Nous rappelons que **notre catalogue est consultable à domicile**, l'adresse URL figure sur la carte d'adhérent.

En dehors des permanences la bibliothèque ouvre ses portes :

- aux 8 classes des 2 écoles, une fois par mois,
- aux ados de l'I.M.E., deux jeudis matin par mois,
- aux enfants de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement "Les Petites Souris", à la demande,
- au Relais Assistant(e)s Maternel(le)s, un mardi matin par mois,

Elle est présente également à la micro-crèche "La Maison des Lutins" grâce à l'intervention de bénévoles qui vont raconter des histoires aux tout-petits, une fois par mois.

- aux résidents de l'E.H.P.A.D. Résidence des deux Clochers, sur rendez-vous.

Un grand changement se profile à l'horizon pour notre bibliothèque : en effet, fin 2019 nous allons intégrer le réseau l'Imagin'R

de la Communauté d'agglomération Sauray Val de Loire.

Beaucoup d'avantages en perspective pour les lecteurs qui pourront avoir accès à tous les documents du réseau, bénéficier de la navette de distribution des réservations...

L'harmonisation se fera progressivement pour qu'à l'avenir l'ensemble des bibliothèques du territoire puisse proposer les mêmes services (tarifs et carte d'inscription uniques).

TEMPS D'ANIMATION 2018 :

○ Du côté des enfants

2 animations avec l'utilisation d'un I.PAD emprunté au BiblioPôle ont été proposées le 1^{er} semestre :

- 1 séance avec parents-enfants, sur inscription
- 1 séance avec le Centre de Loisirs et l'IME

3 animations autour de la tablette numérique se sont déroulées un samedi matin (octobre, novembre et décembre).

Ces animations sont ouvertes à tous, toutefois l'inscription est fortement recommandée pour une meilleure organisation de l'atelier.

○ Du côté des adultes

Deux soirées animées par Maryse MERGAULT, passionnée par la mythologie et la langue française.

- Le 18 avril pour découvrir les "**Mots d'ici, mots d'ailleurs, mots voyageurs**"
- Le 7 novembre pour en savoir plus sur "**Les mots et expressions de la mythologie dans la langue française**"



○ Séance dédicace

Le samedi 20 octobre, Anthony BUSSONNAIS a présenté son nouveau livre CHASSE 160618 (Thriller).

Les lecteurs anglophones ne sont pas oubliés : Vivienne qui a rejoint l'équipe des bénévoles, vous invite à venir découvrir nos livres en anglais !

« I was delighted to discover the Library in Vernantes. For me, the chance to borrow French books - 'comic strip books' - has opened the doors for improving my French! There is a good choice of books for the English reader - novels, crime and non-fiction. Come and see for yourself. Happy reading, in French or English! »

RAPPEL :

○ Pendant les permanences la bibliothèque est ouverte à tous.

L'entrée est libre, on peut venir visiter, regarder des livres sur place... La cotisation annuelle de 7 € par famille est demandée seulement si on veut emprunter des livres.

○ Bénévole pour la bibliothèque, pourquoi pas vous ?

Les besoins sont multiples et variés : assurer les permanences, les achats - enregistrements - équipement de livres, l'accueil des classes, l'animation...

N'hésitez pas à nous contacter, même si vous n'êtes pas toujours disponible : une équipe renforcée contribuera plus aisément, en jonglant avec les disponibilités des uns et des autres, à assurer le dynamisme de la bibliothèque !

Par souci de parité, nous nous permettons d'encourager fortement les candidatures masculines à se manifester.

PERMANENCES

Lundi : 16h30 à 18h ; Mercredi : 10h à 12h et 15h30 à 18h
Samedi : 10h30 à 12h30

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTER :

Bibliothèque : 09 67 23 76 32 aux heures d'ouverture
Suzanne FEUNTEUN : 02 41 51 57 14
Christelle GUIGNON (animation) : 06 99 07 66 25

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE EUGÈNE LIVET

Comme chaque année, c'est dans la bonne humeur et autour de moments conviviaux que l'Association des Parents d'Elèves de l'école publique Eugène Livet (APE) organise diverses manifestations pour participer financièrement aux sorties scolaires et extrascolaires des enfants ainsi que, tous les 3 ans, à un voyage découverte d'une petite semaine pour les élèves de CE2, CM1 et CM2.



L'année dernière les élèves sont partis à la Bourboule à la découverte des chiens de traîneaux. Et c'est avec un bilan financier très positif pour l'année scolaire 2017-2018 que tous les efforts effectués ont été récompensés. Membres de l'association, parents, équipe enseignante, personnes extérieures ont tous très largement contribué à ce résultat en répondant nombreux aux différentes animations organisées et nous les en remercions.

C'est en septembre dernier que l'Association a procédé à l'élection de son nouveau bureau pour l'année scolaire 2018-2019.

Voici sa nouvelle composition :

Président : Mickaël OUVARD Trésorier Adjoint : Loïc CAILLEAU
Trésorière : Maryline DUVAL Secrétaire : Agnès SOUCHET
Membres : Noël PACORY, David SCHAERER, Rachel SCHIAPPARELLI



Plusieurs parents membres de l'APE l'année dernière, suivent un nouveau chemin : leurs enfants sont maintenant aux collèges. Ils ont été vivement remerciés pour leur engagement au sein de l'association durant plusieurs années. Et c'est avec un très grand plaisir que de nouveaux parents ont rejoint l'APE pour apporter le renouvellement nécessaire à la vie de l'association.

L'année 2017-2018 a ainsi été marquée de moments très riches en apprentissages et en émotions pour les enfants ;

Et pour l'année 2018-2019, sont d'ores et déjà à l'ordre du jour :

- Le loto qui s'est déroulé le 21 octobre 2018 dans une ambiance sympathique avec le traditionnel loto des enfants pour le bonheur des plus jeunes !
- La traditionnelle fête de Noël, le 15 décembre 2018 rythmée autour des merveilleux chants des enfants, d'une pièce de théâtre interprétée par des parents bénévoles et amateurs, du marché de Noël, et du moment tant attendu par les enfants avant de partager une Tarti-fêtes... la venue du Père Noël et ses cadeaux !
- La kermesse, le 29 juin 2019, sera organisée autour de spectacles et de jeux pour le plus grand bonheur des enfants et des familles.
- Diverses ventes (Sapins de Noël, calendriers, Chocolat de pâques, saucissons...) organisées tout au long de l'année et...
- ... probablement quelques nouveautés en cours de préparation.

Très Belle Année 2019 à tous les enfants et leurs familles, aux équipes des enseignants, de la garderie, à la mairie ainsi qu'à tous les Vernantaises et Vernantais.

Le Président Mickaël OUVARD, et son équipe

Suivez L'A.P.E. Eugène Livet sur :

<https://www.facebook.com/ape.eugenelivet.7>

Et contactez-nous par mail : apeeugenelivet@gmail.com

ÉCOLE EUGÈNE LIVET

L'établissement compte à ce jour 108 élèves répartis en 4 classes, encadrés par une équipe d'enseignants et d'agents stable et expérimentée.

LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE :

PS/MS/GS : Mme CHBAB et Mr CHARRUAU (30 élèves)

GS/CP : Mme LEMER (24 élèves) Mme DAUZON est actuellement en congé maternité

CE1/CE2 : Mme BRAULT (28 élèves)

CE1/CE2 : Mme CABON (décharge de direction)

CM1/CM2 : Mme FOURNIER (26 élèves)

ATSEM : Mmes LEGUY et COUET

encadrement enfants + aide au secrétariat : Melle BELNOU

Comme chaque année, l'équipe pourra compter sur l'aide du RASED, que la municipalité finance en partie, pour aider les enfants en difficulté.



LES THÈMES :

Les activités, cette année, auront pour support « les couleurs ». Dans chaque classe, ce sera l'occasion de faire des expériences en arts visuels, de découvrir des œuvres littéraires inventoriées par la médiathèque municipale de Saumur, de faire un travail sur les émotions en associant une couleur à un sentiment et d'autres projets sont à l'étude...

Les activités réalisées au premier trimestre :

- Les CM1/CM2 ont participé à la cérémonie du souvenir le 11 novembre dernier en chantant « les enfants de la terre » avec les camarades de l'école privée.



- Les GS/CP/CE1/CE2 ont suivi un cycle de 10 séances de piscine à Saumur, pris en charge intégralement par l'agglomération Saumur Val de Loire
- Les enfants de l'IME ont réintégré depuis novembre dernier leurs locaux dans l'école, ce qui rend les échanges plus faciles et très fructueux.
- Lors de la semaine du goût en octobre dernier, chaque classe a réalisé un dessert ou des jus pour l'ensemble de l'école. Le vendredi, c'était l'heure du partage.
- Tous les enfants ont assisté à un spectacle sur le thème des couleurs le 06 novembre dernier dans la salle de la Fligotière.

ACTIVITÉS À VENIR

- Des rencontres sportives avec les écoles de Vernoil, Saint Philbert et Mouliherne.
- Une journée « prévention routière ».
- Passage du permis piéton pour les CE1/CE2.
- Intervention du SMICTOM pour sensibiliser les élèves au tri des déchets et au respect de la planète.
- Partenariat avec le comité sportif de basket pour un cycle d'activités pour les CE et les CM.

UN GRAND MERCI !

Comme chaque année, je tiens à remercier toutes les personnes qui mettent tout en œuvre pour que les élèves aient de bonnes conditions pour apprendre : la municipalité, l'APE, les parents élus au conseil d'école et l'ensemble des familles qui nous fait confiance et qui participe régulièrement sous une forme ou une autre aux activités proposées.

Sylviane BRAULT





BILAN DE L'ANNÉE 2017-2018

Notre thème d'année s'est poursuivi autour des continents mais en étudiant plus particulièrement les habitations et l'art.

Lors de la semaine du goût, nous sommes venus costumés avec le drapeau d'un pays d'un continent, chaque jour, et nous avons cuisiné 2 plats et 2 desserts que nous avons dégustés tous ensemble le soir. Chaque parrain, marraine de CE -CM a cuisiné avec son ou sa filleul(e) (maternelle-CP) lors de ces ateliers. Et le parrainage a continué, comme d'habitude tout au long de l'année dans les différents temps forts de l'école, les déplacements...

Nous avons assisté à un spectacle au mois de février sur les arts dans les différents pays du monde.

Le conseil Municipal des Jeunes pour les CM et la piscine ont été reconduits.

Nous sommes allés également à la bibliothèque municipale une fois par période.

Nous avons célébré Noël à l'église avec le Père Désiré. Nous avons chanté également dans l'église lors de notre marché de Noël et dansé lors de notre arbre de Noël. Nous avons réalisé de nombreux objets lors de nos ateliers de Noël que nous avons vendus au marché.

En mars, avec les enfants de l'IME, de l'Ecole Publique et les personnes de la Maison de Retraite, nous avons défilé dans les rues de Vernantes et clôturé par un spectacle notre traditionnel carnaval sur le thème des supers héros.

Nous avons partagé tous ensemble le bol de riz pour aider une école en Guinée où je suis allée pendant deux ans et avons célébré Pâques à l'Église avec le Père Désiré.

Nous avons participé au projet Eudes le jeudi 12 avril en accueillant 4 étudiants étrangers venus de Chine, du Japon et des Etats-Unis. Ils ont passé la soirée chez les enseignantes et la journée avec les élèves pour nous présenter leur pays et jouer avec nous. Ce fut une journée riche en émotions et le départ de ces quatre jeunes a fait couler quelques larmes...

Et en juillet, après notre kermesse et la suite de notre périple dans les 5 continents, nous avons fait notre sortie scolaire au Parc Oriental de Maulévrier.

ANNÉE 2018-2019

Nous sommes 97 élèves pour cette année scolaire. Nous avons accueilli de nouvelles enseignantes : Mme Gisèle QUEINNEC suite au départ de Mme Céline CHAUVELIER en Bretagne et de Mme Catherine PUY BOUVIER suite au départ de Mme Amélie PASQUIER à Allonnes. Nous avons retrouvé Mme Nolwenn DUPIC qui assure la décharge de direction de Mme Christine PAPOT le lundi.

Deux auxiliaires de vie scolaire (AVS) sont également présentes au sein de notre établissement pour aider deux de nos élèves : Mme Caroline LEFEBVRE et Mme Adeline ROUSSEAU.

CLASSE PS-MS : 1 PS1 - 12 PS2 - 12 MS :

25 élèves avec Meggie HASTINGS et Hélène LECHAT (ASEM).

CLASSE GS-CP : 12 GS - 10 CP :

22 élèves avec Christine PAPOT et Nolwenn DUPIC .

CLASSE CE1-CE2 : 12 CE1 - 8 CE2 :

20 élèves avec Catherine PUY BOUVIER.

CLASSE CM1-CM2 : 16 CM1 - 14 CM2 :

30 élèves avec Gisèle QUEINNEC.

et Eve-Lise LAIGNEL est l'enseignante ASH qui vient une demi-journée par semaine.

Notre thème d'année est autour de la Musique.

Nous allons rencontrer l'Harmonie de Vernail et découvrir les instruments... Un spectacle suivra le 1^{er} avril avec la Compagnie des Acteurs en Herbe sur le thème de la Musique.

Lors de la semaine du goût, nous sommes venus coiffés avec une toque fabriquée à la maison et chaque jour, et nous avons cuisiné un plat ou un dessert que nous avons dégusté avec une autre classe.

D'autres activités ont déjà commencé : le conseil Municipal des Jeunes pour les CM. Les élections ont eu lieu en octobre : Leelou RENIER a été élue Maire assistée de conseillers, Doriane BOUFFELIERE, Arthur MONFORT, Raphaël WOLF et les élèves de l'Ecole Eugène Livet.

Les élèves de CM des deux écoles se sont également retrouvés pour apprendre un chant lors de la cérémonie du 11 novembre dernier.

Les élèves de GS-CP et CE1-CE2 sont les deux classes qui vont à la piscine de Saumur cette année.

Nous allons également à la bibliothèque municipale une fois par période (entre chaque vacance).

Nous poursuivrons les liens avec la Paroisse de Longué-Vernantes. L'Eveil à la Foi (pour les petits jusqu'au CE1) se fait en paroisse ainsi que le Cathé (à partir du CE2). Dans les classes, nous faisons de la culture chrétienne, avec des supports pour les plus grands comme Zou (CE1) et Anne et Léo (CE2-CM1-CM2).



Après les différents temps forts de Noël : marché, arbre de Noël, spectacle du Comité des Fêtes et célébration...les élèves de CE2-CM1-CM2 vont prendre le chemin de la Bourboule pour la traditionnelle classe découverte du 7 au 12 janvier 2019.

En mars, avec les enfants de l'IME, de l'Ecole Publique et les personnes de la Maison de Retraite, nous défilerons dans les rues de Vernantes et clôturerons par un spectacle notre traditionnel carnaval. Nous renouvellerons également notre participation au projet Eudes avec l'accueil de 4 nouveaux étudiants étrangers.

En avril, nous partagerons tous ensemble le bol de riz pour aider une nouvelle association et célébrerons Pâques à l'Église.

Et en juin, après notre sortie scolaire, nous finirons l'année au stade avec notre kermesse autour de la musique. Comme d'habitude, une danse par niveau et 4 danses mélangées avec petits et grands, qui font toujours l'unanimité...

Merci encore à tous les enfants, enseignants, personnels et parents pour votre aide primordiale sans qui toutes ces activités ne pourraient avoir lieu...

Pour nous suivre, consultez notre blog :
ecole-vernantes-notredame.ec49.info

Christine PAPOT, chef d'établissement

LES ASSOCIATIONS DE L'ÉCOLE NOTRE DAME

L'A.P.E.L. (Association de Parents d'Elèves de l'enseignement Libre) est la plus importante association nationale de parents d'élèves. C'est également la seule association de parents d'élèves reconnue dans le Statut de l'Enseignement Catholique.

L'O.G.E.C. (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) constitue les supports juridiques, économiques et financiers des établissements catholiques d'enseignement.

L'A.P.E.L. a pour but d'apporter un soutien financier aux activités scolaires de tous les enfants de l'école, de créer des instants de convivialité et festifs pour tous (petits et grands) à l'occasion de différents événements.

Pour l'année 2017-2018, une équipe de bénévoles toujours motivée, un bilan positif avec plusieurs actions et animations menées avec succès. Ainsi grâce à l'argent récolté, nous avons pu offrir aux enfants de l'école de nouveaux vélos et trottinettes, des buts de foot, et une classe a pu être rénovée.

L'A.P.E.L. a repris ses activités à la rentrée avec un nouveau bureau en partie renouvelé et toujours aussi dynamique. Ainsi suite à l'assemblée générale du 14 septembre 2018, les associations ont procédé, le 27 septembre, à l'élection des bureaux.

Cette année, 4 membres ont quitté l'association : Mme Céline Guerecheau, M. Nelson Lopes, M. Laurent Dabas et M. Thierry Fremont. Encore un grand merci à eux pour leur participation et bienvenue aux 4 nouveaux parents qui sont rentrés dans les associations.



Pour cette année, nous vous proposons plusieurs rendez vous :

- Concours de Belote : 13 Janvier 2019
- Kermesse : 22 Juin 2019
- Marché de Noël : 30 Novembre 2019
- Fête de Noël : 15 Décembre 2019

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les familles et les commerçants qui nous aident à chaque manifestation (décorations, prêt de matériel et bien d'autres à citer...).

Merci à tous pour votre dévouement.

ORGANIGRAMME A.P.E.L.

Présidente : Rénier Angélique

Trésorier : Bruneau Lilian

Vice trésorier : Esnault Thibault

Secrétaire : Dupuy Anne-Nathanaëlle

ORGANIGRAMME O.G.E.C.

Présidente : Lambert Elodie

Trésorier : Chapeau Fabrice

Secrétaire : Doumergue Pauline



ASSOCIATION FAMILLES RURALES



Suite à la nouvelle organisation de l'association depuis juillet 2018, celle-ci est gérée par la Fédération Familles Rurales Départementale d'Angers. L'Association Familles Rurales de Vernantes est composée de bénévoles. Elle a été conservée dans le but de garder un lien avec les familles et le nouveau gestionnaire. Cette année, l'association est constituée d'un nouveau groupe de bénévoles.

LE BUREAU

Présidente : Duval Maryline

Trésorière : Marandeu Cécilia

Secrétaire : Schaerer Christèle

Membres : Poirier Hélène, Guignon Christelle

Cette association n'a pas de but lucratif, seuls le loisir, la créativité et la convivialité seront au rendez-vous.

L'association Familles Rurales de Vernantes est « Votre porte parole », n'hésitez pas à faire part de vos attentes et vos idées en ce qui concerne les activités de vos enfants !

"Venez rejoindre notre équipe à tout moment !"

Vous pouvez communiquer avec l'association par mail : familles-rurales-vernantes@laposte.net

Les bénévoles de Familles Rurales

Les Bénévoles Familles Rurales

L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT "LES PETITES SOURIS"



L'A.L.S.H., propose un accueil aux enfants de 3 à 13 ans, dans le respect des valeurs fondamentales de l'association et du projet éducatif :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Découvrir « le bien vivre ensemble »
- Permettre l'accès à la culture...

L'accueil s'effectue dans les locaux route de Longué de 9h00 à 17h00 (repas et goûter fournis).

Un service de garderie péricentre est proposé à partir de 7h15 le matin et jusqu'à 18h45 le soir, demi-heure définie comme pour les mercredis.

Des camps d'été sont proposés au centre de loisirs de Longué pour les 6-14 ans.

Tél : 06 73 52 11 39

Chaque année l'équipe d'animation de l'A.L.S.H. propose différents thèmes.

- L'inscription et l'adhésion annuelles à l'association familles rurales sont nécessaires pour fréquenter le centre.
- Tarification (à la journée, à la semaine) selon le quotient familial.

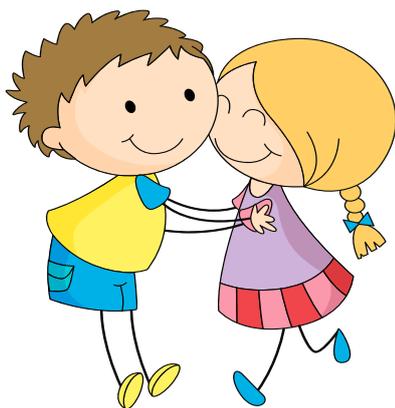
Une facture mensuelle sera envoyée par mail pour les services utilisés.

Renseignements auprès de :

- Mme Ghislaine BERTAND, Directrice
- Mme Corinne DIGUET, animatrice.

Informations et contact au :

06 42 15 61 07 / 02 41 38 67 23



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

"LA GRANDE RÉCRÉ"

Le service d'accueil périscolaire, s'adresse aux familles adhérentes à l'association familles rurales et aux enfants âgés de 3 à 12 ans et fréquentant, les écoles de la commune.

L'accueil périscolaire est déclaré à la D.D.C.S. (Direction Départementale de la Cohésion Sociale).



C'est un mode de garde avant et après l'école :

- Le matin, les enfants peuvent apporter le petit déjeuner qui pourra être pris jusqu'à 8h20 (un micro-ondes est prévu à cet effet).
- Le soir les enfants apportent leur goûter.

Les mercredis différentes activités ludiques sont proposées, afin d'amener les enfants à développer leur créativité, leur épanouissement, leur rapport aux autres, leur autonomie tout en respectant leurs envies et leurs rythmes.

Le personnel n'a pas vocation à l'aide aux devoirs néanmoins, les enfants ont la possibilité de les faire en autonomie.

L'inscription et l'adhésion annuelles à l'association familles rurales sont nécessaires pour fréquenter l'accueil périscolaire.

Les documents suivants sont obligatoirement à fournir :

- Une photocopie de la notification du quotient familial de moins de 3 mois,
- une photocopie des vaccins à jour,
- un extrait de jugement concernant la garde de l'enfant en cas de séparation ou de divorce.

Le service est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

De 7h15 à 8h50 et de 16h30 à 18h45

Les demi-heures sont définies comme suivantes :

7h15 à 7h20 **GRATUIT**

7h20 à 7h50 - 7h50 à 8h20 - 8h20 à 8h50

Le soir :

16h30 à 17h - 17h à 17h30 - 17h30 à 18h

18h à 18h30 - 18h30 à 18h45.

Les mercredis 7h15-9h et 17h-18h45 :

7h15 à 7h30 - 7h30 à 8h - 8h à 8h30 - 8h30 à 9h

17h à 17h30 - 17h30 à 18h - 18h à 18h30 - 18h30 à 18h45

Les tarifs sont appliqués suivant le quotient familial :

- 0 à 600 ⇒ 1.20 € la demi-heure
- 600 à 1000 ⇒ 1.30 € la demi-heure
- Plus de 1000 ⇒ 1.35 € la demi-heure

Une facture mensuelle vous sera envoyée par mail.



L'ACCUEIL DES ROUTARDS DE L'EST ANJOU

Géré à l'origine par l'abbé Jean BOISDRON, ce lieu d'accueil est répertorié comme le seul de l'Est Anjou.

L'association « les Routards » a pour but de proposer un lieu d'accueil et d'hébergement pour des personnes sans domicile, dans un parcours de vie itinérante. Le local ainsi mis à disposition de l'association est dispensé par la mairie de VERNANTES.

Elle tente de répondre à travers son accueil aux besoins élémentaires de l'être humain : pouvoir dormir, se laver, manger dans un lieu sécurisé, et préserver ainsi son intimité, lui permettre alors un temps de repos.

Nous accueillons la personne telle qu'elle est, sans jugement ni discrimination ; elle a droit au respect de son histoire et ne peut être questionnée à ce sujet. Nous attendons le même respect en retour.

Dignité, Respect, Écoute, Solidarité sont des valeurs que les bénévoles de l'association portent auprès des Routards. Un sourire, une poignée de main, un temps pris pour échanger... sont autant de gestes et attitudes à préserver.

Des bons alimentaires sont distribués aux personnes qui bénéficient de ces nuitées.

L'entretien du local est réalisé par les membres de l'association qui en binôme ont établi un planning de permanence par quinzaine. Nous tenons à ce que l'accueil soit assuré dans de bonnes conditions matérielles et d'hygiène.

En deux mois (septembre et octobre), 15 nuits d'accueil ont été réalisées.

Les membres bénévoles qui ont accepté cette mission sont les suivants (ci-jointe la

photo des membres du bureau) :

Président : Florent POIRIER
Vice-présidente : Anne BOLZER
Secrétaire : Philippe MAUXION
Trésorier : Patrice NEAU
Membres : Marie-Annick MOREAU,
Sandra MALLIER,
Lydie HERAULT, Claude POIRIER.

Tous les dons et initiatives personnelles sont les bienvenus pour pérenniser ces accueils, et permettre ainsi de répondre à de réels besoins humains.



U.N.C. - A.F.N.

Cent ans après, plus que jamais, les cérémonies du 11 Novembre nous rappellent à la dure réalité de la guerre 14-18.

Cérémonie du 11 novembre 2018 à Vernantes :

- Une gerbe a été déposée au monument aux Morts de Vernantes à 10h30 en présence des anciens combattants A.F.N. qui avaient sorti pour l'occasion le drapeau des anciens combattants de 14-18. Le Maire, les élus municipaux, le Conseil municipal des jeunes, les combattants d'Angleterre, les directrices des deux écoles et les enfants, la gendarmerie de Vernantes, une délégation militaire, une délégation de pompiers de l'Est-Anjou et la population vernantaise ont participé.



Tout ce beau monde s'est retrouvé au centre de secours de l'Est-Anjou pour une prise d'armes en commun avec les trois communes que forment le syndicat Est-Anjou. Cérémonie qui s'est déroulée à l'intérieur des bâtiments pour cause de pluie battante. Lecture du

message du Président de la République par le maire de Courléon, Appel des Morts de la guerre 14/18 égrainés par les enfants des trois communes, suivi de

« Ils sont morts pour la France »

par les Présidents des anciens combattants de chaque commune. Les enfants des écoles de Vernantes ont entamé un chant « les enfants de la Terre » sous la responsabilité de Mme Brault, directrice de l'école Eugène Livet.

Le Capitaine Bertrand CANONNE, qui avait installé l'exposition, a retracé à l'assistance présente le déroulement de cette exposition.

Cette cérémonie se termine par l'aubade de la musique de Vernail et le vin d'honneur.

La section A.F.N. de Vernantes a perdu deux de ses camarades en 2018. Monsieur Rémy LECOMPTÉ A.C.P.G. et Monsieur PICHONNEAU Bernard A.F.N. La section ne compte plus que 22 adhérents, plus notre secrétaire Joëlle.

Monsieur Robert MARANDEAU est le nouveau porte-drapeau A.F.N. La section remercie Monsieur PICHONNEAU Maxence pour toutes ses années de dévouement comme porte-drapeau.

Les A.F.N. renouvellent comme tous les ans leurs participations aux commémorations patriotiques au monument aux Morts de Vernantes.

A toutes et tous une bonne année 2019.

Alfred HAYE

COMITÉ DES FÊTES

Dernier regard sur les activités du Comité en 2018 et qui, presque toutes, ont fait l'objet de modifications :

● **21 Mai** : La foire et le vide-grenier de la Pentecôte ont connu un assez franc succès, manquant de peu la centaine d'exposants, mais sans pour autant retrouver l'affluence que connaissent les éditions du siècle écoulé.

La randonnée et la maxi-paëlla, appelées à la rescousse pour revigorer ce lundi ; ont rempli leur objectif et seront donc reconduites en 2019 :

Une soixantaine de randonneurs se sont élancés depuis la mairie-église, au long des 8 ou 11 km qui leur étaient proposés, pour découvrir la forêt et le petit patrimoine local. A leur retour, l'avis d'ensemble était encourageant, et le Comité fera bon usage des observations et suggestions recueillies, notamment quant au nombre et à la longueur des parcours.

Au centre du champ de foire, la maxi-paëlla a attiré un peu plus de 250 amateurs, soit un peu en retrait de la prévision du Comité qui avait prévu quand-même plus large. Cependant, elle a réalisé sa mission première : éviter que la foire ne se vide totalement à l'heure du déjeuner.

● **10 Octobre** : La foire d'Automne a, depuis longtemps, pris l'aspect d'un honorable marché car chacun sait que la foule qui s'y presse en fin de matinée a des intentions bien moins commerciales que gastronomiques ; quoiqu'on en revienne toujours aux veaux pour qui furent lancés le marché du mercredi et cette foire, tous deux presque cinquantenaires !

Mais cette année, la foule n'était pas pressée à l'entrée de l'éphémère restaurant. L'instauration du principe de la réservation a fait merveille, fluidifiant l'accès, abolissant pratiquement cette file d'attente, une épreuve qui finissait par rebuter certains convives et allégeant le travail des placiers.

La pré-affectation des places excluant toute possibilité de redresser les tables en cours de service, la capacité d'accueil se voit légèrement réduite ; réduction en partie compensée par un garnissage plus optimisé (moins de places perdues ici ou là). Ajoutons à cela une progression non négligeable des plats à emporter, et l'on approche les 1600 repas ; en retrait des éditions précédentes mais conforme aux choix du Comité qui a voulu limiter le nombre de places pour améliorer le confort des convives, notamment le midi.



Cette recherche d'un plus grand confort passant aussi par le renouvellement du matériel, une quinzaine de tables, les plus étroites, en passant les plus anciennes, ont été changées cette année. Et d'autres investissements, moins visibles ceux-là du public, devraient suivre en 2019...

● **10 Octobre également** : A quelques pas des agapes, répondant à une demande récurrente pour une activité, propre à faciliter la digestion ou à ouvrir l'appétit, le premier thé dansant organisé dans le cadre de la foire d'Automne a attiré à la salle des fêtes, un peu moins de 130 amateurs de valse, marches et autres tangos. 130 participants pour une première édition est déjà un bon chiffre, qui devrait progresser au fil des éditions qui suivront.

● **20 Décembre** : Les enfants scolarisés dans la Commune ont été conviés à la salle des fêtes pour le traditionnel spectacle de Noël, offert par le Comité. A la fin du spectacle, il revenait au Père Noël de procéder à la distribution des friandises.

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes se tiendra le vendredi 1er février à 20h à la salle des fêtes. Les bénévoles sans lesquels aucune des actions du Comité ne serait possible, partageront la galette, après qu'auront été accomplies les obligations statutaires.

Au nom du Comité, à toutes et à tous :
Bonne Année 2019

Le Président

Thierry FRÉMONT ☎ : 02 41 51 97 39



CLUB PHOTO VERNANTAIS

L'année 2018 fut très riche en aventures photographiques afin de mettre en pratique les cours dispensés en début d'année. Le club ne compte pas moins de 28 membres actuellement. La convivialité est le maître mot !



Voici un petit coup de projecteur sur les festivités qui se sont déroulées tout au long de l'année passée :

- 22 avril : Randonnée en local aux Lavoirs de Longué-Jumelles. Dégustation de fouées autour du four à pain de Vernantes.

- 13 mai : Sortie aux Ardoisières à Trélazé.
- 23 mai : sortie en vue de la préparation de rando ferme.
- 3 juin : Rando ferme Saint-Philbert-du-Peuple.
- 8/9/10 juin : week-end trois jours à l'île d'Yeu.
- 30 août : repas du club photo.
- 2 septembre : sortie canoë au club nautique de Tiercé.
- 23 septembre : exposition clic-clac, croque & arts.
- 7 octobre : sortie au zoo de Beauval.
- Fin octobre : sortie au parc oriental de Maulévrier.

L'année 2018 nous a permis de nous exercer dans le studio photo afin d'acquérir de nouvelles compétences.

Le club photo a redémarré la saison 2019 avec l'assemblée générale qui a eu lieu le 3 décembre 2018. Nous avons pu échanger idées et nouvelles sorties dont nous rediscuterons en ce mois de janvier afin d'élaborer le planning de l'année.

A noter que les cours et retouches photos reprennent également en début d'année 2019.

N'hésitez pas à nous rejoindre, ambiance conviviale assurée !

Tous les membres du club photo vous souhaitent une très belle année 2019.

François LECHAT, Président du club
Pour tout renseignement : 06 80 72 10 99

CLUB DES RETRAITÉS

La 46^{ème} année du Club s'avance.

Le club des aînés ruraux continue son chemin, malgré le vieillissement de ses adhérents : Des nouveaux s'inscrivent !

En ce qui concerne les sorties, il y a eu :

Le théâtre « La puce à l'oreille » à Melay du Maine, un spectacle «Un amour de Music-hall » à Baugé de Génération mouvement, deux concours de belote tout public, une croisière-déjeuner sur la Sarthe avec visite d'une biscuiterie et la faïence de Malicorne, une journée Génération Mouvement à Segré pour les 40 ans de



la fédération, un voyage d'une semaine en Cantabrie, les pique-niques en Aout, les fouées à la Cave Aux Moines, la rencontre au plan d'eau de Marie-Claude et Philippe pour un déjeuner champêtre avec les A.F.N., les retrouvailles le 20 Septembre à la salle des Fêtes, le repas de Noël au Pélican le 13 Décembre, les championnats de belote et boule de fort.



Pour 2019, nous attendons les randonneurs dans notre belle forêt Vernantaise.

Notre local est ouvert tous les jeudis après-midi de 13h30 à 17h d'octobre à mars et de 14h à 17h30 d'avril à septembre pour jouer aux cartes et jeux divers.

D'autres activités peuvent être créées selon vos choix, n'hésitez pas à vous manifester.

Les prévisions de sorties pour l'année 2019 sont en cours de réalisation, il vous sera remis un programme le jour de l'inscription, le 3 janvier 2019 en même temps que la galette.

Venez nous rejoindre pour combattre la solitude...

Le bureau
Pour tout contact : 02 41 51 51 71

CLOPIN CLOPANT

Pour 2018, les activités principales ont été maintenues, notamment le thé dansant et le marché de Noël. Les résultats financiers sont corrects et cela nous permet d'accueillir plus souvent des chanteurs et des musiciens, mais aussi de bénéficier de nouvelles animatrices (yoga du rire). Nous avons financé également l'achat d'une tablette numérique qui permet aux résidents qui désirent de mieux communiquer avec leurs enfants éloignés et cela avec l'aide des animatrices.

Transporter avec les véhicules, accompagner les personnes en fauteuil, en un mot permettre aux résidents de cette maison de retraite de changer le plus possible « d'horizon » sont possibles grâce aux bénévoles et tout cela dans la bonne humeur. Si vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Merci aux personnes qui nous aident financièrement grâce aux dons mais aussi qui participent lors des thés dansant et au marché de Noël.
Retenez dès à présent, le dimanche 6 octobre 2019 pour le thé dansant à la salle des fêtes de Vernantes.

*Pour tout renseignement, vous pouvez contacter
M. Philippe MAUXION, président au 02 41 51 52 93.
Mmes Lydie Héroult et Christelle Guignon au 02 41 51 52 88.*

A.M.A.P. D'HARCHI Vernoil / Vernantes ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE.

L'A.M.A.P. garantit un partenariat équitable entre un ou plusieurs producteurs locaux et des consommateurs dans le respect du développement durable.

L'A.M.A.P. d'Harchi existe depuis maintenant 10 ans, elle est composée de 41 adhérents. Chaque adhérent s'engage avec un ou plusieurs producteurs pour une durée de 6 mois renouvelable. Les livraisons sont un moment privilégié pour les rencontrer, pour connaître leur travail et leurs difficultés. Les contrats souscrits permettent d'avoir des produits de saison, de qualité et d'assurer aux producteurs un revenu régulier.



Notre A.M.A.P. privilégie des produits issus de l'agriculture biologique : légumes (Vernoil), pommes (Jarzé), jus de raisin et fruits du verger (Lasse), agrumes (Corse), poulets (Allonnes), œufs (Jarzé), pain (Lignières de Touraine), viande de veau (Grézillé), viande de porc (Saint Clément de la Place). On y trouve également des champignons (Saumur), des fromages de chèvre AOP et du jus de pommes (Marcilly sur Maulne).

La livraison des produits a lieu chaque vendredi entre 18h30 et 19h30 chez Céline Jolivot (maraîchère bio) à la ferme des Hauts Champs à Vernoil.

N'hésitez pas à demander des renseignements si vous êtes intéressés :

- Pour nous rejoindre, vous pouvez contacter :
Jean-Yves Feunteun : 02 41 51 57 14, Jocelyne Lefrère : 02 41 82 23 99,
envoyer un mail à la boîte de l'Amap : amapdharchi@free.fr
- Notre site internet est en révision.
- Pour nous rencontrer, vous pouvez venir le vendredi soir aux livraisons, 18h30 à 19h30, chez Céline Jolivot – le Breil à Vernoil.

ASSOCIATION NATURE SANTÉ EST-ANJOU (ANSEA)

En 2016, l'association a organisé le 22 mai sa 1^{ère} Fête de la Nature et de la Santé sur le thème de l'écoconstruction.

Au cours de l'année scolaire 2017, l'association a accompagné les maîtres des écoles de Vernantes et de Vernoil dans l'application du programme découverte de la relation entre l'alimentation et la santé avec les élèves de CM1 – CM2. L'étude portait plus spécifiquement sur les champignons, leur intérêt alimentaire et leur culture dans l'économie traditionnelle de la région saumuroise et s'insérait dans les cours de science de la nature et de la vie.

En 2018, nous avons poursuivi une réflexion sur les progrès techniques et leurs incidences sur la santé. L'électroménager, la radio, le téléphone portable, les médicaments, l'industrialisation de l'agriculture, les vaccins, l'agroalimentaire, les produits phytosanitaires, etc... Après avoir porté un regard lucide sur leurs éventuelles nuisances, nous mettrons plutôt l'accent sur les alternatives pour s'en protéger. Cela nous a conduits à organiser pour **le dimanche 12 mai 2019 une Foire aux alternatives** avec conférence gesticulée dans la salle Jules Ferry et ateliers divers sur ces différents thèmes dans la cour du Prieuré à Vernoil.

SOCIÉTÉ DU BOIS DE BOULOGNE

Comme chaque année, l'heure du bilan est arrivée pour 2018.

Nous avons débuté l'année avec le challenge Robert, c'est un challenge qui se déroule entre sociétaires du bois de Boulogne. Il se déroule dans la bonne humeur et se termine par un pot-au-feu réalisé par Gérard Godreau du restaurant de la gare de Linières Bouton. C'est Raymond Turpin qui l'a remporté.

Notre second challenge est celui des invités (1 sociétaire + 2 invités). 47 équipes ont participé. Il a été remporté par l'équipe de Jean-Claude Jameron.

Notre assemblée générale a eu lieu le 3 février 2018, après la présentation du bilan moral et financier, nous avons terminé par la galette et le verre de l'amitié.

Notre 3^{ème} challenge, le JC Peinture est un challenge qui est ouvert à toutes les sociétés, 121 équipes ont participé. C'est l'équipe Rochon qui l'a remporté.

Le challenge des retraités est sponsorisé par le Crédit Agricole. Nous avons eu 81 équipes qui ont participé, il a été remporté par l'équipe Lusson-Bessay.

Un repas a été offert à tous les membres du bureau pour les remercier du temps passé au sein de la société.



Le challenge inter-communal a eu lieu dans notre société. C'est l'équipe de Delétang Stéphane et Chevalier Sébastien de l'amicale qui ont remporté la finale.

Nous avons continué avec le challenge des couples, sponsorisé par la boulangerie les Co'Pains. Cette année, 82 équipes ont participé et la finale aura lieu courant janvier 2019.

Nous avons organisé un thé dansant pour la 2^{ème} fois le 30 septembre et notre

loto le 25 novembre. Ces activités seront reconduites pour 2019, le thé dansant aura lieu le 24 mars et le loto le 24 novembre.

Je tiens à remercier tous les membres pour leur investissement. Bien que nous ayons eu de nouveaux bénévoles, n'hésitez pas à venir nous rejoindre car nous ne sommes jamais assez. **Vous pouvez nous contacter au 02 41 51 58 07 ou 02 41 51 52 23.**

*Le Président,
Jean-Claude RIQUIN*

BOULE DE FORT L'AMICALE VERNANTAISE

Comme les années précédentes, l'amicale a organisé plusieurs manifestations au cours de l'année 2018.

Début d'année, c'est le challenge des transports Riquin qui s'est disputé sur la piste de l'amicale, le duo Robert Crespin, Michel Baugé l'a emporté contre Alain Delétang et Christophe Boireau. Ensuite le challenge de la chaise (souvenir Laurent Roger) a pris le relais. L'équipe de Jean-Claude Livache et Monique Choïsel s'est montrée la plus adroite devant celle de Stéphane Delétang et Fabien Marandeu.

Le challenge féminin a eu lieu au mois de juin. Les 16 joueuses se sont livrées à des luttes acharnées et c'est Viviane Taveau après une belle finale qui l'a emportée contre Virginie Milon.

Le challenge intercommunal (Vernantes-Vernoil) vient de se terminer. Cette année, c'est la société du Bois de Boulogne qui avait en charge d'organiser les parties finales.

Belle prestation de nos couleurs avec l'équipe de Stéphane Delétang et Sébastien Chevallier qui ont gagné l'éléphant (trophée offert par nos deux communes) contre les valeureux perdants Jean-Pierre et Lilian Bruneau de Saint Ernest.

En ce moment, se déroule le challenge du Pélican (qui se joue avec un sociétaire et deux invités) la finale aura lieu au mois de décembre.

Cette année, le voyage de l'amicale nous a emmenés au zoo de Beauval. Cinquante-trois personnes ont pris places dans le car pour une superbe journée, bien organisée par notre amie Patou. Comme l'année précédente, un repas pris en commun à l'amicale, a clôturé la soirée.

Au mois de juillet a eu lieu le repas annuel, avec une soixantaine de convives. Cette journée s'est déroulée dans une bonne ambiance et sous un beau soleil.

En début d'année, un concours de belote et un concours de trut ont divertis les joueurs de cartes. Nous accueillons également quelques parties de la FARA et de la FOL.

Enfin deux repas viennent récompenser les travailleurs pour leur dévouement.

Bonne année à tous nos amis boulistes.

Le président, Alain DELÉTANG

LE CERCLE SAINT ERNEST

Le Cercle Saint Ernest est une association qui pratique la boule de fort et le jeu de tarot.

Je tiens à remercier les partenaires, les permanents et tous nos sociétaires qui participent à la réussite de toutes nos activités.

CHALLENGES 2018

LE CHALLENGE ALAIN FROMAGE

Un sociétaire et un invité du 22 janvier au 3 mars, 35 équipes ont participé.

Les vainqueurs : Nicole MOREAU et Robert DOTERTRE, 2^{ème} : Christophe MORICEAU et Vincent POUSSIN.

LE CHALLENGE DE LA BOULANGERIE KOLHROSS

Un sociétaire et un invité du 19 mars au 5 mai, 34 équipes ont participé.

Les vainqueurs : Nicole MOREAU et Yves BRANCHEREAU, 2^{ème} : Jacqueline et Jean Pierre BRUNEAU.

Ce challenge a été gagné 4 fois par Nicole MOREAU.

Un nouveau challenge offert par la boulangerie Mr et Mme PICHERIE challenge LES CO'PAINS DE VERNANTES sera mis en jeu pour 2019.

LE CHALLENGE LE BALTO

Un sociétaire et un invité du 14 mai au 28 juin, 30 équipes ont participé.

Les vainqueurs : Claude GIRET et Georgette LEROY, 2^{ème} : Evelyne DANAIS et Louissette GUIDOIN.

LE CHALLENGE SARL AMBROISE MOTHAI (3X3)

Un sociétaire et deux invités du 24 septembre au 1^{er} décembre, 30 équipes ont participé.



Les vainqueurs : Michel HILDEVERT et ses équipiers Elisabeth et Yves BRANCHEREAU 2^{ème} : Monique MIGLOT.

LE CHALLENGE INTERCOMMUNAL VERNANTES VERNOIL

32 équipes ont participé, 8 équipes par société, la finale s'est déroulée dans le jeu du Bois de Boulogne.

En finale l'équipe du Cercle Saint Ernest, Jean Pierre et Lilian BRUNEAU se sont inclinés 7 à 12 contre celle de L'Amicale Vernantaise, Stéphane DELETANG et Sébastien CHEVALIER.

Anne-Marie GIRARD et Manuel DA SILVA terminent troisième, bravo à tous ces joueurs qui ont bien représenté notre société.

En 2019 la finale se déroulera dans le jeu du Cercle Saint Ernest.

BOULE DE FORT

Nous invitons toutes les personnes de VERNANTES et des environs intéressées pour s'initier et jouer à la boule de fort à nous contacter :

Président Michel HILDEVERT au 02 41 51 53 03 ou 06 71 09 04 21.

TAROT

Les personnes intéressées pour s'initier et jouer au tarot peuvent se retrouver dans une ambiance amicale tous les mercredis de 14h à 18h au 5 rue Eugène Livet (près du jeu de boule) à Vernantes.

Renseignements :

Marcel BRAULT au 02 41 59 09 98.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour plus d'informations.

Bonne Année à tous.

Le Président, Michel HILDEVERT

ÉCOLE DE MUSIQUE

Si vous êtes intéressés, contacter le secrétariat de mairie pour de plus amples renseignements :

02 41 51 50 12



FOOTBALL

ASSOCIATION SPORTIVE DU RÉVEIL **VERNANTES-VERNOIL**



144 licenciés, 10 équipes, 2 éducateurs diplômés, 1 club ... l'Association Sportive du Réveil Vernantes-Vernoil !

L'A.S.R.V.V., Terrain d'avenir

Depuis la saison 2016/2017, l'A.S.R.V.V. s'était attachée les services d'un éducateur diplômé B.P.J.E.P.S. en la personne de Cyril GAUTIER. Suite à son départ, l'A.S.R.V.V. a décidé d'accorder sa confiance à Romain COQUAU, fraîchement diplômé d'un Brevet d'Éducateur de Football (Diplôme de la F.F.F.) et joueur de l'Olympique de Saumur.

En faisant ce choix, le club confirme sa volonté de perfectionner son école de football en proposant aux enfants des entraînements de qualité en vue de faire progresser les équipes « Jeunes » vers le plus haut niveau départemental. Romain sera accompagné dans cette mission par Alain PROUST, entraîneur « Jeunes » à l'A.S.R.V.V. depuis de nombreuses années. Comme ces dernières saisons, des stages de football destinés aux licenciés des catégories U11/U13/U14F & U15, auront lieu lors des vacances de la Toussaint et des vacances d'Hiver. Un stage de découverte ouvert à tous les enfants, licenciés ou non, aura également lieu lors des vacances de Pâques.



Romain & Alain accueilleront vos enfants dès l'âge de 5 ans (enfants nés en 2013) de septembre à juin lors de séances d'entraînement, qui ont lieu les mercredis après-midi pour les catégories U7, U9, U11, U13 et jeudis soirs pour les catégories U14 Féminines et U15 (hors vacances scolaires). Ces séances ont pour but d'éveiller les plus petits au football sous forme de jeux ludiques, de développer progressivement des compétences techniques lors d'ateliers pour les plus grands et d'acquérir des valeurs telles que le Plaisir, la Solidarité et le Respect grâce à ce sport.

Les samedis sont consacrés à la mise en pratique. L'A.S.R.V.V. est, cette saison, représentée dans les catégories « Jeunes » U7, U9, U11, U13, U14 Féminines et U15. Les plus petits participent à des plateaux proposant des rencontres festives par une approche du foot à 3 joueurs (Catégorie U7), puis à 5 joueurs (Catégorie U9). La pratique évolue ensuite vers un football à 8 joueurs (Catégories U11, U13 & U14 Féminines). A partir de la

catégorie U15, les jeunes évoluent en équipe de 11 joueurs comme leurs aînés, les seniors. La mise en pratique a désormais lieu en compétition les samedis matins.

L'A.S.R.V.V., Terrain d'expérience

A partir de 17/18 ans, les jeunes évoluent avec les seniors. L'A.S.R.V.V. compte, cette saison, 3 équipes dans cette catégorie.

L'équipe fanion évolue en 2ème Division de District. Les équipes B & C évoluent en 5ème Division.

Comme la saison passée, et afin d'assurer aux 3 équipes engagées un effectif suffisant chaque week-end, l'A.S.R.V.V. a renouvelé son entente avec le club voisin et ami de Parçay-les-pins/La Pellerine en associant son équipe C à l'équipe B de celui-ci.

Steeve GAVOIS assure pour la 3ème saison les entraînements des équipes « Seniors » les mercredi et vendredi soirs.

Il encadre l'équipe A en compétition le dimanche après-midi. Ses objectifs principaux sont, à moyen terme, de faire en sorte que l'équipe fanion évolue de nouveau au meilleur niveau départemental et que l'équipe B joue à un niveau supérieur.

L'A.S.R.V.V., Terrain de convivialité

Pour ceux nés avant 1998, qui ne souhaitent plus ou ne peuvent plus pratiquer le football en compétition le dimanche après-midi, le club propose une section « Loisirs ». Les matchs ont lieu les vendredis soirs à 21h00 et se poursuivent par un repas convivial et festif.

L'A.S.R.V.V., Terrain de féminité

A partir de 11 ans, les jeunes filles ne sont plus autorisées à pratiquer le football en compétition avec les garçons et doivent impérativement intégrer une équipe féminine.



Ne comptant cette saison que 4 joueuses U14 Féminines, l'A.S.R.V.V. a fait le choix de s'associer au Groupement de Jeunes de St Philbert/Jumelles/Blou/Brion pour composer une équipe féminine et permettre le rassemblement d'une dizaine de jeunes filles âgées de 11 à 13 ans pour une pratique du football à 8 joueuses. Les demoiselles évoluent actuellement au 2ème niveau départemental, le niveau 3 étant le niveau le plus bas. Ceci permet aux jeunes filles, qui pratiquent le football pour la 1ère fois d'approprier progressivement le ballon rond et de composer avec celles qui pratiquent ce sport depuis plusieurs saisons. De nombreuses équipes féminines ont vu le jour ces dernières années, cette pratique étant en plein essor. Le niveau est donc à porter de toutes.

Cette saison, 3 jeunes filles âgées de 5 et 6 ans pratiquent le football. Espérant pouvoir composer nos propres équipes féminines les prochaines années, nous invitons toutes les jeunes filles à nous rejoindre.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous, afin que votre enfant réalise un essai à l'occasion d'un ou 2 entraînements.

Responsable « Jeunes » :
Stéphanie PASQUIER, 06 79 89 63 24

Responsable « Séniors » :
Steeve GAVOIS, 06 62 73 92 96

Responsable « Loisirs » :
Franck LHUILLIER, 06 78 25 95 62

Site Internet : www.asrvv.fr
Email : asrvvfoot@orange.fr

INFORMATIONS & CONTACTS

Connectez-vous sur :

www.asrvv.fr

téléchargez et remplissez le cas échéant les documents ci-dessous :

- **Demande de licence**
(le cadre « Certificat médical » est à faire remplir, tamponner et signer par un médecin)
- **Fiche de renseignements**
« Mineur » ou « Majeur »
- **Liste des documents à fournir**

Retournez votre dossier complet (règlement compris) au plus tard fin janvier 2019 en le déposant dans la boîte aux lettres située dans la rue du stade municipal de Vernantes. Si vous n'avez pas Internet, nous vous remercions de prendre contact avec une des personnes ci-dessous citées pour convenir d'un rendez-vous.

CLUB DE MARCHE : LES LACETS VERNOIL VERNANTES

Une bonne paire de chaussures de marche sera l'équipement principal pour pratiquer la marche avec le club L.L.V.V... sans oublier la bonne humeur, le sourire et le plaisir de marcher ensemble et à son rythme sur les beaux chemins et sentiers de notre région.

Cette année 2018 fut encore riche en randonnées et sorties. En plus des marches hebdomadaires du dimanche matin ou du samedi après-midi, le club a fait différentes sorties.

En mai, un week-end à l'île de Groix avec de belles randonnées qui ont permis de découvrir l'île et les bords de mer.

En juin, dans la région Sicile, des randonnées qui nous ont fait découvrir de magnifiques paysages.

Début juillet, ce fut la Rando annuelle « Étangs et Forêts » qui a rassemblé un bon nombre de marcheurs des différents clubs alentours sur les chemins de nos communes.

Les personnes désirant marcher au sein du club, choisissent le parcours qui leur convient. La « marche loisirs » propose des petits parcours de 4/5 km tous les mardis à 14h au club. Jeudi après-midi à

13h30, ce sont des parcours de 9/11km. Les autres marches peuvent s'étendre sur des parcours allant de 9km à 18/20km selon les lieux choisis. Chacun faisant ce qui lui va le mieux.

Un flash trimestriel est diffusé à chacun et permet de choisir librement les randonnées. L'année 2018 s'est terminée avec l'Assemblée Générale du 17 novembre suivie du repas annuel des licenciés.

Si vous souhaitez nous rejoindre, deux essais vous sont autorisés en notre compagnie.

Rendez-vous route de La Breille les Pins, local des « cyclos ».

Contactez : Madame Taveau Chantal
02 41 89 30 12



A.G.2.V.



La saison sportive a bien commencé, les adhérents sont nombreux au rendez-vous.

Le lundi, de 19h30 à 20h30 pour suivre les cours très toniques de zumba proposés par Jacky DELBOIS.

Le jeudi, Hélène CIVRAY assure les cours de renforcements musculaires de 19h30 à 20h30 ainsi que le vendredi de 15h à 16h pour les cours seniors.

Nous remercions le judo qui met à notre disposition la salle chauffée du dojo, afin que les cours seniors puissent se dérouler dans de bonnes conditions.

Les cours enfants sont toujours suspendus, malgré une recherche active, aucun

animateur n'a pu être recruté, nous espérons pouvoir repenser ce cours dès la saison prochaine.

Toutefois un stage multisport enfant aura bien lieu au printemps. Il se déroulera sur trois demi-journées comme les années précédentes.

Les cours reprendront dès le 7 janvier, alors n'hésitez pas à nous rejoindre, un tarif dégressif sera proposé à tous nos nouveaux adhérents.

A.G.2.V. vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et une très belle année 2019 !

Inscriptions et renseignements :
ag2v49@orange.fr ou 06 30 48 12 22



TENNIS DE TABLE : DU PING POUR TOUS

UN CLUB À VIVRE, UN CLUB À SUIVRE...

Aujourd'hui, le Réveil Vernantais Tennis de Table reste reconnu au niveau sportif, nos pongistes évoluent actuellement dans toutes les salles du Département, mais aussi au niveau Régional pour les dames. Le club est aussi connu dans l'hexagone avec notamment son traditionnel tournoi national de Pâques. Un club souvent pris pour exemple et porteur d'idées novatrices reprises par d'autres clubs.

Nous proposons ainsi des activités à la carte où chacun peut s'y retrouver

- Un bon niveau avec une équipe dames qui, après la nationale, joue entre R1 et la Pré Nationale.
- 5 équipes seniors hommes jouent au niveau Départemental.
- 3 équipes jeunes qui forment les équipes juniors, cadets, minimes, benjamins et poussins.
- Une section loisirs adultes et l'envie de jouer sans contrainte.
- Une section Sport adapté avec des joueurs qui évoluent aux championnats de France.
- Des animations en milieu scolaire, mais aussi des tournois jeunes dans le cadre du Premier Pas Pongiste.
- Des stages organisés pendant les vacances scolaires.
- Des moyens de communication adaptés avec un site Internet www.rvttmonclubdeping.fr
- Un challenge inter-entreprises, associations et surtout le plaisir de se retrouver.
- Des cadres techniques, entraîneurs, brevets d'état des arbitres et juges arbitres de club régionaux et nationaux.
- Une équipe dirigeante expérimentée et dynamique qui sait recevoir.

LES RENDEZ-VOUS À LA SALLE

- Lundi de 18h à 20h00 pour les loisirs adultes,
- Mercredi de 15h30 à 18h30 pour les jeunes,
- Jeudi de 19h à 20h pour le sport adapté,
- Vendredi de 18h30 à 20h pour les jeunes et de 20h30 à 23h pour tous les joueurs et compétiteurs,
- Les compétitions ont lieu le samedi à 14h00 pour les jeunes, à 17h pour les dames et à 19h00 pour les messieurs.

LES GRANDES DATES DE 2019

- **Samedi 9 février** : le premier pas pongiste et le départemental sport adapté.
- **Samedi 20 et dimanche 21 avril** : le tournoi national.
- **Du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin** : Le 30^{ème} anniversaire du jumelage.
- **14 novembre** : début du challenge inter entreprise (suivi des jeudis 21/11 ; 28/11, et finales le 5 décembre).

VOS CONTACTS

Président : Yannick JEAN
La Chambardelière, Vernail
02 41 52 88 02

Secrétaire : Sébastien WANNYN
12 rue de la Mairie, Vernail
06 99 66 90 68

Trésorier : Bruno COURANT
La Masseron, Vernantes
02 41 51 46 53

Correspondant : Patrice NEAU
10 rue de l'Epinay, Vernantes
06 67 24 48 87

Retrouvez toute l'actualité du club sur www.rvttmonclubdeping.fr

VERNANTES-VERNOIL-BADMINTON

LA SAISON 2018/2019 A DEBUTÉ IL Y A QUELQUES MOIS, ET LE CLUB DE VERNANTES-VERNOIL-BADMINTON A REPRIS LES PLUMES !!

Une équipe de 8 bénévoles forme le conseil d'administration qui œuvre pour garder le dynamisme du club et vous propose divers créneaux d'entraînements.

De 6 à 77 ans (voire plus), le club de Vernantes-Vernail-Badminton vous ouvre ses portes. Une raquette dans une main, le volant dans l'autre et c'est à vous de jouer.

Pour le plaisir ou pour faire de la compétition, à chacun sa pratique du badminton. C'est pourquoi la section V.V.B., affiliée à la F.F.B.A. via l'O.N.E.A., vous propose de nombreuses formes de pratiques compétitives ou conviviales.

Pour les adultes compétiteurs, les entraînements ont lieu à Saint-Philbert-du-Peuple les jeudis à 20h30 en cours encadrés. Pour les loisirs, les créneaux libres ont lieu à Vernantes les mardis soirs dès 20h30.

Pour les jeunes, l'accueil se fait à partir de 6 ans dans un créneau minibad reconduit pour la cinquième année consécutive. Les enfants de 9 à 17 ans sont répartis dans la semaine sur 2 autres créneaux.

Renseignements et inscriptions sur place. Vous pouvez également nous contacter au 06 16 33 41 60 ou au 06 33 03 41 05. (2 séances de découvertes offertes)

Les entraînements sont encadrés par un professionnel salarié de l'association O.N.E.A.

L'O.N.E.A. (Omnibad Nord Est Anjou) est un club associatif comprenant 3 sections adhérentes du secteur : Allonnes, Longué et Vernantes-Vernail. Cette mutualisation, avec l'aide des communes et du Conseil Régional, permet le financement d'un poste d'entraîneur à temps complet, tenu par Antoine Tilly qui entame sa cinquième année avec nous.

L'année pour le club V.V.B. sera rythmée par :

- **2 Février** : Soirée Loto avec « Animation Renée » à la salle des fêtes de Vernantes,
- **30 et 31 Mars** : Tournoi Régional Jeunes à St-Philbert-du-Peuple et Allonnes,
- **18 Mai** : Tournoi Jeunes à St-Philbert-du-Peuple,
- **22 et 23 Juin** : Tournoi National de l'O.N.E.A. à la Salles des sports de Longué,
- **(dates à préciser)** : Tournoi Régional Jeunes à St-Philbert-du-Peuple,
- **(dates à préciser)** : Tournoi Régional Adultes à St-Philbert-du-Peuple.





DES SERVICES À DOMICILE POUR TOUS !

L'association ADMR aide toute personne à bien vivre chez elle : célibataire ou famille, actif ou retraité, en pleine forme, malade ou handicapé. 7 j / 7



Aide à la personne, maintien au domicile

Services adaptés aux personnes âgées, en situation de handicap, malades ou revenant d'hospitalisation.

- Aide au lever, au coucher,
- Aide à la toilette, à l'habillage,
- Cuisine, courses, aide à la prise des repas,
- Aide administrative simple et à la correspondance,
- Accompagnement transport,
- Accompagnement social.



Garde d'enfants, aide aux devoirs

L'ADMR propose la garde d'enfants à domicile adaptée aux besoins de chaque famille (horaires atypiques, garde partagée, ...)

Les intervenants professionnels viennent à la sortie des classes, aident les enfants à faire leurs devoirs, préparent leurs repas, ...



Entretien du domicile, du linge

Ce service permet, à toute personne qui n'a que très peu de temps à consacrer aux tâches ménagères, d'avoir un chez-soi toujours entretenu.

Les professionnels formés de l'ADMR repassent le linge, nettoient cuisines, salles d'eau et toilettes, dépoussièrent les meubles, ...



Téléassistance

Vous aimeriez rester à la maison malgré l'âge, le handicap, la maladie, la crainte d'une chute ou d'un malaise. Mais sur qui compter en cas de problème ?

Le système de téléassistance Filien ADMR vous permet, grâce à un médaillon ou à un bracelet, d'être relié 24h/24, 7 jours/7 à notre plateau d'écoute.

Rejoignez notre équipe de bénévoles !

Rejoindre l'équipe de l'association ADMR Les Genêts d'Or, c'est :

- Être utile à ceux qui nous entourent,
- Agir pour le développement local,
- Vivre une expérience humaine enrichissante,
- Partager et acquérir des compétences et des savoir-faire.

CONTACTEZ-NOUS !

Association ADMR Les Genêts d'Or
1 rue de Jalesnes – 49390 VERNANTES
02 41 51 83 12 - genet-or@asso.fede49.admr.org



Nos bénévoles se déplacent au domicile des personnes aidées pour évaluer leurs besoins. Ils peuvent les accompagner dans la réalisation d'une demande de financement.

JANVIER

JEUDI 3 ● CLUB DES RETRAITÉS
Retrouvailles et inscriptions
Salle des fêtes

SAMEDI 12 ● MAIRIE
Vœux du Maire
Salle des fêtes 16h

DIMANCHE 13 ● ÉCOLE NOTRE DAME
Concours de belote
Salle des fêtes 14h

FÉVRIER

VENDREDI 1^{er} ● COMITÉ DES FÊTES
Assemblée Générale
Salle des fêtes 20h

SAMEDI 2 ● ● BADMINTON
Loto
Salle des fêtes de Vernantes 14h

VENDREDI 8 ● ● A.S.R.V.V. FOOTBALL
Concours de belote
Salle des fêtes de Vernoil 20h

MARS

SAMEDI 2 ● LIGUE DE PROTECTION
DES OISEAUX (L.P.O.)
La nuit de la chouette
Stade de foot 16h

DIMANCHE 3 ● STÉ DE CHASSE ACCA
Loto
Salle des fêtes 14h

SAMEDI 16 ● ● A.S.R.V.V. FOOTBALL
Soirée dansante
Salle des fêtes de Vernantes 20h

DIMANCHE 17 ● SOCIÉTÉ MUSICALE
Concert de Printemps
Salle des fêtes 15h

MARDI 19 ● ÉCOLES
Carnaval
Écoles & Salle des fêtes

DIMANCHE 24 ● BOIS DE BOULOGNE
Thé dansant
Salle des fêtes 14h

AVRIL

SAMEDI 13 ● ASV BASKET
Soirée karaoké
Salle des fêtes 20h

DIMANCHE 14 ● ASV BASKET
Loto
Salle des fêtes 14h

DIMANCHE 21 ● COMMISSION CULTURELLE
Chasse aux œufs de Pâques
Château de Jalesnes 10h

SAMEDI 27 ● AMICALE JULES FERRY
90^{ème} anniversaire

MAI

MERCREDI 8 ● ● ●
Commémoration Armistice 1945

DIMANCHE 12 ● ● ● ANSEA
Foire aux alternatives
Salle des fêtes de Vernoil, Prieuré

VENDREDI 14 AU LUNDI 27 ●
SAUMUR AGGLO
"Les Lundis du Jazz"
Salle des fêtes

SAMEDI 25 ● RÉSIDENCE GRAND CHÊNE
Fête des Voisins

DIMANCHE 26 ● ● ●
Élections Européennes

JUIN

SAMEDI 1^{er} ● STÉ DE CHASSE ACCA
50^{ème} anniversaire

SAMEDI 8 ● ● A.S.R.V.V. FOOTBALL
Tournoi inter bars
Stade de Vernantes 14h

LUNDI 10 ● COMITÉ DES FÊTES
Foire de Pentecôte et Vide-greniers
Le Bourg

SAMEDI 15 ● CHORALE "ARIA"
Récital de Printemps
Salle des fêtes 20h

VENDREDI 21 ●
AGGLO SAUMUR VAL DE LOIRE
Audition musicale pour les scolaires
Salle des fêtes

SAMEDI 22 ● ÉCOLE NOTRE DAME
Fête de fin d'année
Stade 14h

SAMEDI 29 ● ÉCOLE EUGÈNE LIVET
Fête de fin d'année
École Eugène Livet 16h

SAMEDI 29 ● ÉCOLE ODETTE BLANCHET
Fête de fin d'année
Salle des fêtes 14h

JUILLET

DIMANCHE 14 ● ● ● FÊTE NATIONALE
Prise d'armes
Centre de secours Est Anjou 10h

SAMEDI 20 ● COMMISSION CULTURELLE
Soirée d'été
Salle des fêtes - Gratuit

SEPTEMBRE

DIMANCHE 22
● COMITÉ DES FÊTES
Vide-greniers - Le Bourg

● COMMISSION CULTURELLE DE VERNANTES
Exposition Clic Clac Croque et Art
Mairie & Eglise

OCTOBRE

DIMANCHE 6 ● CLOPIN CLOPANT
Thé dansant
Salle des fêtes 14h

MERCREDI 9 ● COMITÉ DES FÊTES
47^{ème} Foire d'Automne
"Tête de Veau" - Thé dansant
Champ de foire & Salle des sports

DIMANCHE 20 ● ÉCOLE EUGÈNE LIVET
Loto
Salle des fêtes 14h

VENDREDI 25 ● ● ●
INTERCOMMUNALITÉ
Préparation du calendrier
des fêtes 2020
Salle des Fêtes de Courléon 20h30

NOVEMBRE

DIMANCHE 3 ● ÉCOLE PUBLIQUE
Loto
Salle des fêtes 14h

LUNDI 11 ● ● ●
COMMÉMORATION ARMISTICE 1918

SAMEDI 16 ● MAIRIE - C.C.A.S.
Banquet des + de 70 ans
Salle des fêtes 12h

DIMANCHE 24 ● BOIS DE BOULOGNE
Loto
Salle des fêtes 14h

DÉCEMBRE

DIMANCHE 1^{er} ● COMITÉ DES FÊTES
Marché de Noël
Le Bourg & Salle des fêtes

LUNDI 9 ● ● ● ANSEA
Assemblée Générale
Mairie de Vernoil 20h

SAMEDI 14 ● COMITÉ DES FÊTES
Venue du Père Noël
Après-midi

SAMEDI 14 ● ÉCOLE EUGÈNE LIVET
Arbre de Noël
Salle des fêtes 14h

DIMANCHE 15 ● ÉCOLE NOTRE DAME
Arbre de Noël
Salle des fêtes 14h

JEUDI 19 ● COMITÉ DES FÊTES
Arbre de Noël des écoles
Salle des fêtes

MARCHÉ DE PRODUCTEURS

TOUS LES 3^{ème} DIMANCHE
de chaque mois à Vernantes

LES NAISSANCES

Lya MAHÉ.....	le 24 janvier 2018
Louise LAMBERT.....	le 25 janvier 2018
Agathe ESNault.....	le 27 janvier 2018
Roxane BARANGER.....	le 16 mai 2018
Romane AUGEREAU.....	le 08 août 2018
Aymeric AUBIN.....	le 24 août 2018
MéLissa LETUTOUR.....	le 11 octobre 2018



ILS SE SONT DIT "OUI !"

Catherine JEANSON et Thierry LE CLAINCHE.....	le 19 mai 2018
Maïa FINET et Florent MACQUET.....	le 15 juin 2018
Caroline CHAPPELLIERE et Christophe MEREAU.....	le 16 juin 2018
Rebecca KUMMER et David PEUTO.....	le 12 juillet 2018
Nadia GUIILLOT et Alain GUIDOIN.....	le 06 octobre 2018

ILS NOUS ONT QUITTÉ

Czeslaw PLISZKA, veuf de Hélène DUCZMAL.....	le 29 décembre 2017
Claude BAULAND, veuf de Ignès DUC.....	le 1 ^{er} janvier 2018
Camille BOUSSARD, veuve de Jean Baptiste BLAIN.....	le 7 janvier 2018
Maxime RIVIERE, époux de Sosthène BOUTET.....	le 22 janvier 2018
Colette FORGET, épouse de Jacques DEQUIDT.....	le 30 janvier 2018
Yvon BROSSARD.....	le 5 février 2018
Bernard TESSIER, époux de Nabila BOUCHERDOUD.....	le 5 février 2018
Denise REY, veuve de Alfred BERNARD.....	le 22 février 2018
Marcelle FRETAY, veuve de Joseph BOUTREUX.....	le 28 février 2018
Rémy LECOMTE, époux de Armande ROUSIERE.....	le 11 mars 2018
René EREAC.....	le 13 mars 2018
Jeanne GUILLET, veuve de Paul RICHARD.....	le 13 avril 2018
Jeanne MORAZIN, veuve de Gabriel BOHY.....	le 24 avril 2018
Marcelle JOULAIN, veuve de France ALBERT.....	le 26 avril 2018
Andrée BOUSSIRON, veuve de Gaston BRIZARD.....	le 3 mai 2018
Marie-Jeanne COUPÉ, veuve de Jean HEBERT.....	le 5 mai 2018
Roger DONNET, époux de Yvonne MÉTIVIER.....	le 12 mai 2018
Fernand GALLAIS, époux de Raymonde GUITTON.....	le 27 mai 2018
Michel FREZOULS, époux de Hélène BRUNEL.....	le 28 mai 2018
Colette RIVIERE, veuve de Aristide DELALANDE.....	le 31 mai 2018
Marcelle RABOUIN, veuve de Prosper GOJJON.....	le 13 juin 2018
René DANAIS, époux de Thérèse LIHOREAU.....	le 13 juin 2018
Frédéric SIMON.....	le 18 juin 2018
Claude LEROUX, veuf de Odette MORICEAU.....	le 12 juillet 2018
Yvonne MÉTIVIER, veuve de Roger DONNET.....	le 13 juillet 2018
Marie JARNOIN.....	le 21 août 2018
Germaine MEUNIER, veuve de Marcel CHEVET.....	le 27 août 2018
Jules BESSON, veuf de Rolande TESSIER.....	le 8 septembre 2018
Marcel MARCHAND, veuf de Gabrielle HUEBER.....	le 29 septembre 2018
Joël BILLAUD, époux de Pascale PRAUD.....	le 29 septembre 2018
Christine AVENA.....	le 10 octobre 2018
Yvette MASSÉ, veuve de André FAZILLEAU.....	le 21 octobre 2018
Maurice SOYER, époux de Simone BAILLIF.....	le 24 octobre 2018
Jean Pierre GUICHAOUA, veuf de Jeanne LOUARGANT....	le 18 novembre 2018
Jean HERVÉ.....	le 26 novembre 2018
Georgette RABOUAN, veuve de Louis LUSSON.....	le 1 ^{er} décembre 2018
Jeanne DUBÉ, veuve DÉMAS.....	le 5 décembre 2018
Léa MARGAS, veuve DOLIVET.....	le 5 décembre 2018
Claude COURTOIS.....	le 13 décembre 2018
Fernand MARANDEAU.....	le 19 décembre 2018



Infos Pratiques

NUMÉROS D'URGENCES

SAMU-URGENCES 15	SAPEURS POMPIERS..... 18
CHU D'ANGERS.....02 41 35 36 37	GAZ DÉPANNAGE08 10 43 30 49
GENDARMERIE.....17	HÔPITAL de SAUMUR02 41 53 30 30
CENTRE ANTI-POISON..02 41 48 21 21	EDF DÉPANNAGE.....09 72 67 50 49

SANTÉ

AMBULANCES

ANJOU TOURAINE (Vernoil) : 02 41 51 57 79
ANJOU LOIRE TAXI : 06 86 67 52 53 - 06 84 04 91 09

MAISON DE LA SANTÉ MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Docteur Annie PETIT - Tél : 02 41 67 08 75
Docteur Richard LACROIX - Tél : 02 47 97 72 38
Docteur Julie KUZIORA - Tél : 02 41 51 57 09

SAGE FEMME

Virginie SOYER-LEGOF - Tél : 06 88 88 12 84

INFIRMIÈRES

Mmes Catherine PITTELIOEN et Stéphanie SOURIS
Tél. : 02 41 51 40 25 ou Port. : 06 81 00 74 79

Mmes DESMARS Anithas et Céline
Tél. : 02 41 51 58 91 ou Port. : 06 83 49 67 06

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE D.E.

M. Jean-Paul NOBLET - Tél. : 02 41 51 51 67

ORTHOPHONISTE DIPLÔMÉE

En attente d'une nouvelle candidature
Tél. : 02 41 38 92 48

PODOLOGUE - PÉDICURE - SEMELLES ORTHOPÉDIQUES

Mme Marie GIRARD- ESNAULT - Tél. : 02 41 52 81 51

PSYCHOLOGUE

Sur rendez-vous. Le 2^{ème} samedi matin du mois.

Mme Anne-Marie CHATEAU
Tél. : 02 41 38 52 43 ou Port. : 06 87 37 30 34

DROGUE INFO SERVICE : 08 00 23 13 13

ENFANCE MALTRAITÉE : 119

PHARMACIE DES DEUX CLOCHERS : 02 41 51 50 07

SIDA INFORMATION : 02 41 35 41 13

Association Confraternelle de l'Authion
MÉDECIN DE GARDE : 02 41 33 16 33

SERVICES

ASSISTANTE SOCIALE SUR RDV
À LA MAIRIE DE VERNANTES :
02 41 84 12 40

GENDARMERIE : 02 41 51 50 06

ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME :
02 41 51 53 02

ÉCOLE PUBLIQUE EUGÈNE LIVET :
02 41 51 50 56 ou 02 41 51 50 08

MAISON DE RETRAITE : 02 41 51 52 88
Portage des repas : 02 41 51 54 17

PERCEPTION : 02 41 52 10 80

POMPES FUNÈBRES CAPTON :
02 41 67 10 10

ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE
Régie Agglo Secteur Nord à BLOU :
02 41 52 73 55

RESTAURANT SCOLAIRE : 02 41 51 52 41

SALLE DES FÊTES : 02 41 67 35 28

SALLE DES SPORTS : 02 41 51 53 86

BIBLIOTHÈQUE : 09 67 23 76 32

MAIRIE

Tél : 02 41 51 50 12

Fax : 02 41 51 57 20

E-mail : vernantes49@orange.fr

Site internet : www.vernantes.fr

Le secrétariat de mairie est ouvert :

Lundi, mardi, jeudi de 8h45 à 12h15.

Mercredi et vendredi de 9h à 12h30
et de 14h à 18h.

Permanences M. le Maire :

Mercredi de 11h à 12h.

SOCIAL

CAF (assistante sociale)

11 Rue du Pont Poiroux - 49160 Longué-Jumelles
Sur rendez-vous au 02 41 83 52 52
Mardi et mercredi matin de 9h à 12h
Jeudi après-midi de 14h à 17h

Conciliateur (Mr Guichoux)

Mairie de Longué
3^{ème} Mardi après-midi de 14h30 à 16h

SAEMO

(Association pour la sauvegarde l'enfance
et de l'adolescence)

Mairie de Longué
Sur rendez-vous au 02 41 83 14 30
Mercredi après-midi sur rendez-vous
en fonction des demandes

Mission locale

12 Rue du Pont Poiroux - 49160 Longué-Jumelles
Sur rendez-vous au 02 41 38 23 45
Mardi et mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Jeudi matin pour le 1^{er} accueil de 9h à 12h

Cyber centre

28 Rue de Jalesnes - 49390 Vernantes
Tél. 02 41 51 55 89
www.bibliotheque.agglo-saumur.fr

ADMR (antenne locale)

1 Rue de Jalesnes - 49390 Vernantes
Tél : 02 41 51 83 12
Lundi, mercredi et jeudi matin de 8h30 à 12h30.

RAM - Maison de la petite enfance

Permanences téléphoniques et rendez-vous
Lundi de 9h à 12h.
Le Mardi de 14h à 17h30
(à Vernantes sur demande)
Jeudi de 14h à 19h.
Le Vendredi de 14h à 16h30.

S.I.V.U. - Syndicat Intercommunal à vocation Unique (petite enfance)

1 Place du Général Leclerc
49160 Longué-Jumelles
Tél. 02 41 03 39 93 / sivu-aline@loire-longue.fr
www.loire-longue.fr

Mutualité Sociale Agricole

Sur rendez-vous au 02 41 31 75 75

Les horaires d'ouverture de la déchetterie

Du 15 novembre au 15 février :

- Les lundis, mercredis et vendredi :
de 13h30 à 17h30
- Les samedis :
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Du 16 février au 14 novembre :

- Les lundis, mercredis, vendredi :
de 14h à 18h
- Les samedis :
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Les consignes de brûlage des déchets verts :

Les particuliers, pour des déchets végétaux secs :
du 1^{er} au 30 mai : de 10h à 16h30
du 16 octobre au 30 novembre : de 10h à 16h30
du 1^{er} décembre au 14 février : de 11h à 15h30

Les agriculteurs, pour des résidus végétaux :
du 16 octobre au 15 mai : de 7h à 17h

Les propriétaires forestiers ou leurs ayants droit :
du 1^{er} mai : de 7h à 17h
du 16 octobre au 15 février : de 7h à 17h

Attention aux troubles du voisinage générés par l'émission de fumées ou le dégagement d'odeurs liées à ces brûlages.

